

A.A.V.



T1069

ENCENTE

RELIGIEUSE

Jury composé de :

T1066

Raymond Perrachon architecte enseignant.

Jacques Sbriglio architecte enseignant

Christian Devillers architecte enseignant

Jean Pierre Frapoli architecte

ECOLE D'ARCHITECTURE DE  
MARSEILLE  
1066  
BIBLIOTHÈQUE

TOUTE REPRODUCTION MÊME  
PARTIELLE EST INTERDITE,  
sans autorisation des  
propriétaires des droits  
LOI DU 11.03.1957

## P R E A M B U L E

A.U. REGARD DU THEME " L ' A R C H I T E C T U R E C O M M E V I L L E "

1056  
ECOLE D'ARCHITECTURE  
PARIS  
BIBLIOTHEQUE

Il nous a semblé essentiel de nous confronter à une forme urbaine fortement constituée, ainsi qu'à une architecture très typée ; l'architecture de la ville ne peut être générée que par la lecture attentive de la ville.

### PROBLEMATIQUE GENERALE

Les interrogations actuelles sur les villes ne se posent plus comme un rapport à une ville idéale, encore possible à mettre en oeuvre ; ville qui réunirait tous les avantages, en opposition à la ville traditionnelle et à son développement anarchique. A société de crise, ville de crise qui se replie sur elle-même pour regarder et repenser son système urbain. Elle regarde vieillir son centre et s'interroge sur sa banlieue sans vouloir la reconnaître comme une partie ville. L'avenir de la composition urbaine est de réinventer la ville dans la ville. La cité conquérante d'espaces nouveaux ralentit sa marche vers l'extérieur pour recentrer son intérêt vers les espaces délaissés par une "urbanisation" peu urbaine, ou par le départ d'activités industrielles. Mais cette introspection tardive passe aussi par la redéfinition des centres qui continuent à cristalliser les enjeux, politiques, économiques et sociaux, qui à un moment donné produisent et produiront la ville.

### PROBLEMATIQUE PARTICULIERE

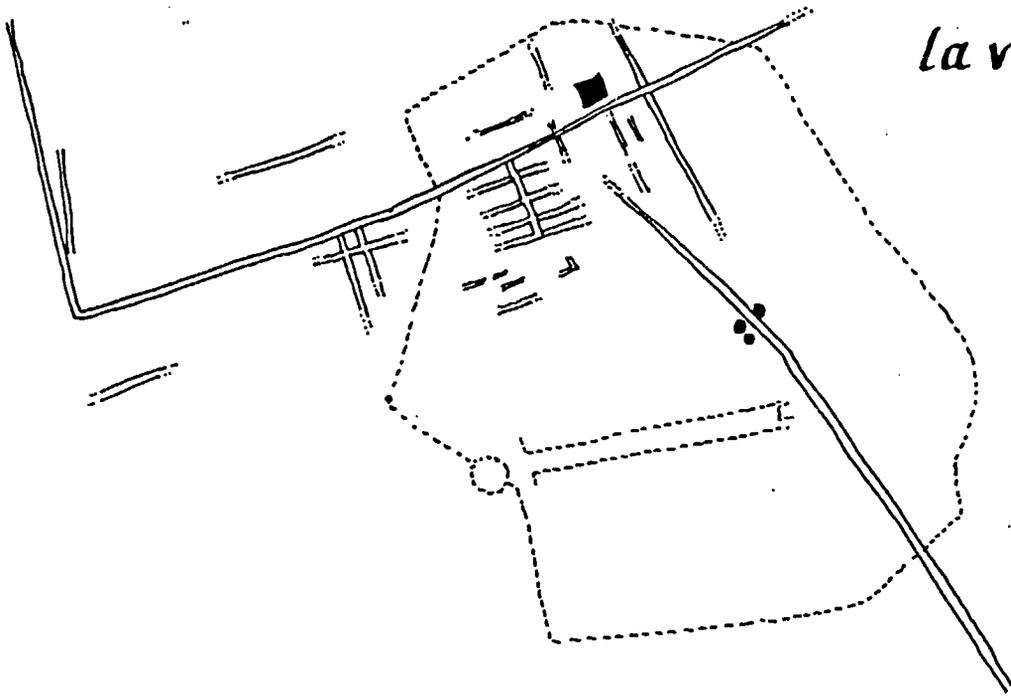
Nous posons le problème de la redéfinition des centres à travers l'étude et la réfection d'un îlot de centre dans un secteur dit sauvegardé. Cette redéfinition de l'îlot pose la question de la constitution de la ville comme accumulation successive de faits urbains, en opposition à la composition d'une totalité : l'îlot. Cette redéfinition nous interroge sur la création de nouveaux faits urbains, et les relations qu'ils peuvent entretenir avec la ville déjà constituée.

Outre le problème du contenu, il nous importe de définir le cheminement qui nous mènera de la composition urbaine à la composition architecturale à travers le processus complexe du projet.

# historique

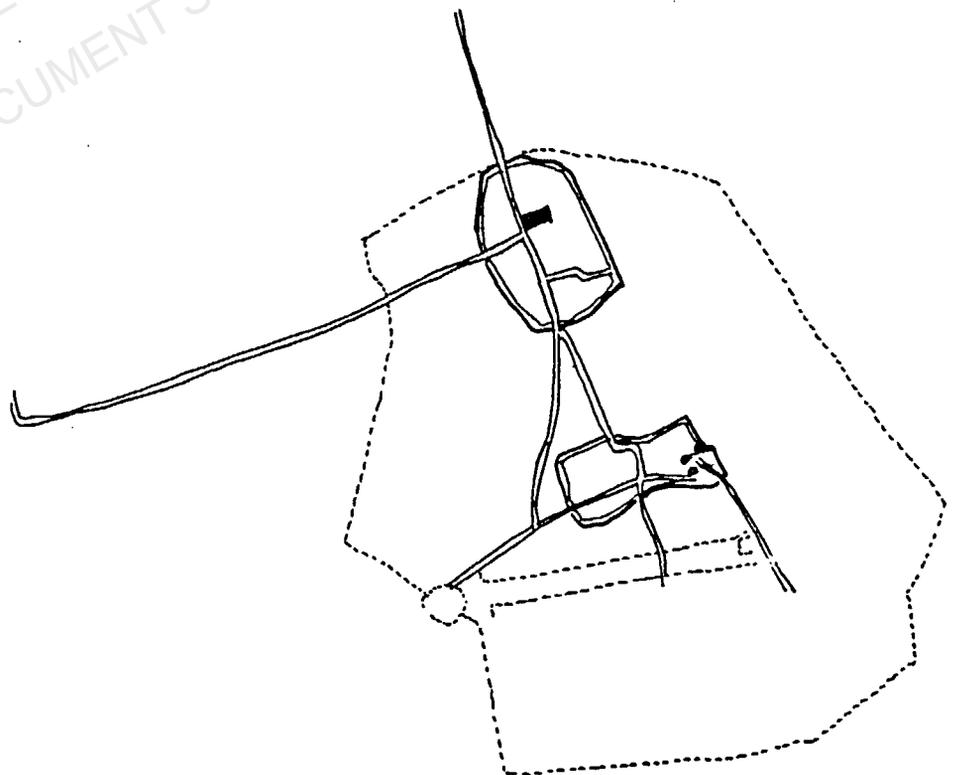
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*la ville Romaine*



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*Haut moyen age*

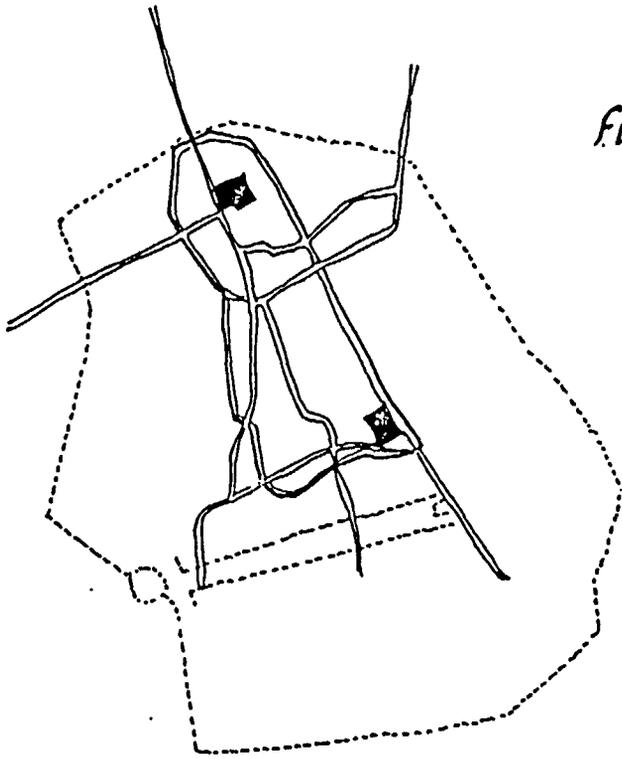


Un bref exposé historique sur le développement urbain d'Aix-en-Provence est nécessaire pour introduire à l'étude du site, ainsi que pour pouvoir interpréter les niveaux de lecture multiples mis en évidence par le système de tracés que constitue l'ilot en tant que témoin de l'évolution morphologique et politique de la ville. Nous ne nous étendrons pas sur la période la plus ancienne, depuis la création de la cité jusqu'au Moyen-Age, les témoignages précis de la forme urbaine à cette époque étant quasi-inexistants.

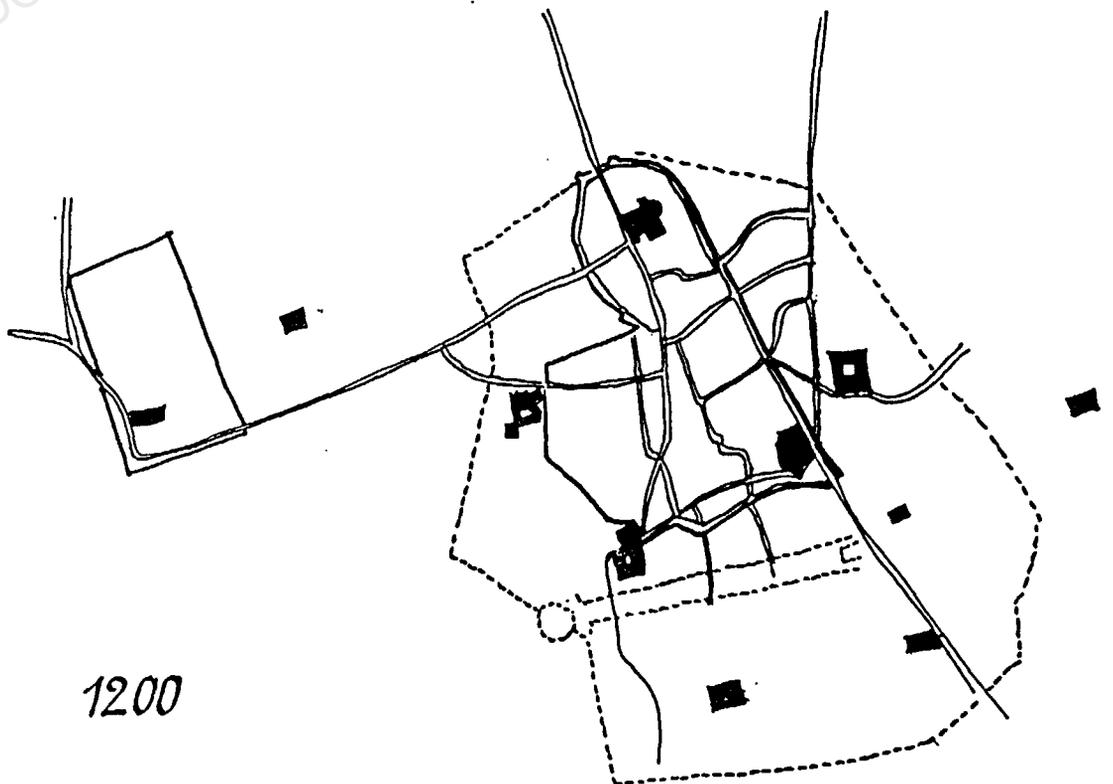
L'établissement de la ville romaine se fit en l'an 122 avant Jésus-Christ, lorsqu'après avoir vaincu les Salyens d'Entremont, Sextius Calvinus fit établir un camp militaire sur les pentes au sud de l'Oppidum, camp qui fut à l'origine de la cité organisée autour de la garnison et des sources thermales. La ville devait demeurer aux mains des Romains jusqu'à l'invasion des "barbares" Saxons et Lombards. Détruite à plusieurs reprises entre 573 et 869, la ville se reconstitua en trois parties dont l'une, plus puissante, absorba par la suite les deux autres (entre 1000 et 1200) cf plans. Tout d'abord la ville comtale, siège du pouvoir des comtes de Provence, le bourg Saint-Sauveur, au nord, qui devait plus tard devenir le siège de l'Archevêché, et la ville des Tours, à l'ouest, alors citée de l'Archevêque. Celle-ci fut peu à peu abandonnée par ses habitants venus se réfugier dans la ville comtale, ainsi que par le pouvoir religieux qui fut transféré au bourg Saint-Sauveur. Celui-ci, au nord de la ville, était bâti sur l'emplacement présumé du Castellum romain. De forme ovale, il est coupé selon son grand axe nord-sud par la voie Aurelienne, remontant d'Italie et perpendiculairement par une voie débouchant sensiblement dans l'axe de la cathédrale.

Séparée du bourg par un chemin bordé des deux côtés par des remparts, la ville comtale s'étend au sud sous l'autorité du comte de Provence. En 1357, le double rempart fut abattu et la ville fut ainsi unifiée. Les comtes de Provence demeuraient dans un palais bâti autour de deux tours romaines marquant l'entrée de la voie aurelienne ; du château fort bâti au 12<sup>e</sup> siècle à sa destruction à la fin du XVIII<sup>e</sup>, le palais a connu de nombreux aménagements et extensions, si bien qu'il était d'une incroyable complexité et de plus en fort mauvais état. Sa démolition, ordonnée par Louis XVI, fut perçue à l'époque comme une victoire sur l'obscurantisme du Moyen-Age et comme l'avènement d'une ère nouvelle d'ordre et de symétrie. Le plan de C.N, Ledoux pour le palais et la prison nouveaux est très explicite à cet égard ; il exprime bien le refus de s'identifier à l'image complexe et tortueuse de la ville et l'aspiration à un ordre urbain autoritaire et parfait.

*fin du X<sup>e</sup> siècle*



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



1200

La ville du XIV<sup>e</sup>, constituée de la réunification des cités anciennes, allait connaître une dizaine d'agrandissements successifs dont les premiers seront constitués par la reprise dans les murs de quartiers périphériques construits hors de l'enceinte ; par exemple, en 1250 , le quartier dit "des anglais" autour de la rue des Cordeliers ; puis en 1350 la partie située au sud de la ville entre le palais et l'actuel cours Mirabeau, etc... (voir planches sur l'évolution).

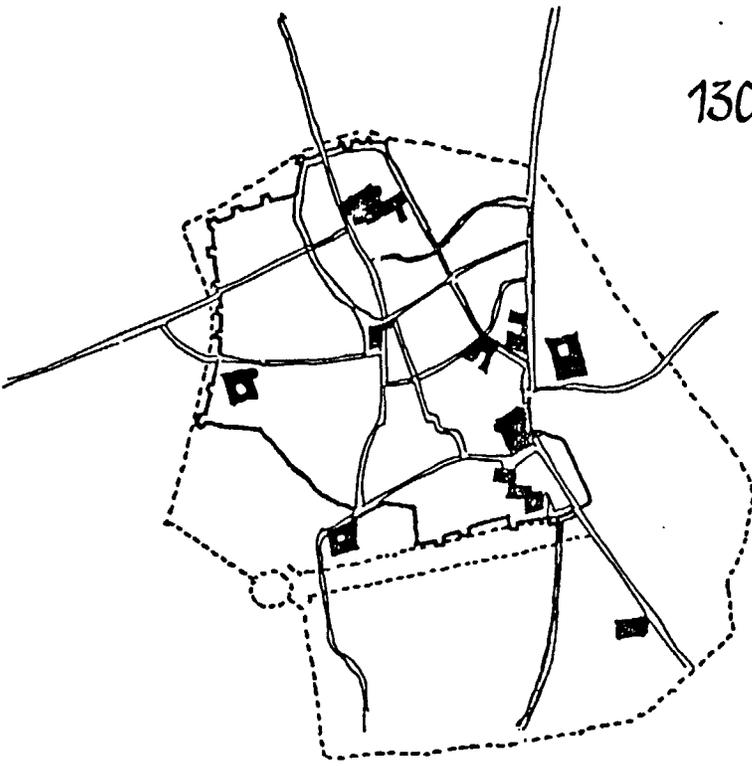
Ensuite vinrent des opérations d'agrandissement plus ambitieuses, sous la forme de lotissements décidés à partir d'un dessin préétabli et de l'extension des murs. On retrouve à chacune de ces opérations une tentative d'ordonnement dans le tracé des voies et un désir d'aérer le tissu urbain, toujours par rapport à ce qui existait auparavant. Ces agrandissements sont le fait de la noblesse et de la haute bourgeoisie qui se sentent à l'étroit dans la ville moyenâgeuse et souhaitent davantage d'espace pour y bâtir leurs résidences.

Les deux premiers agrandissements par lotissement sont apparus en 1583 avec la création, à l'est, du quartier de ville neuve dont le tracé orthogonal est caractéristique, et en 1605 avec le quartier de ville verte bâti ex nihilo sur une prairie.

La ville ainsi constituée comporte une limite sud bordée d'une enceinte sensiblement rectiligne reliant la porte des Augustins à l'est à la porte Saint-Jean à l'ouest, laquelle nous intéresse tout particulièrement car elle conditionne directement l'activité sur notre terrain. La porte Saint-Jehan est l'une des entrées principales de la ville, elle s'ouvre sur l'ancienne voie aurelienne vers l'Italie et donne accès presque directement au palais comtal. Devant elle, les chemins rayonnent dans toutes les directions. Ce tracé particulier a conservé une empreinte très forte dans le tissu actuel en raison de la présence précoce d'un faubourg le long de la route d'Italie jusqu'à l'église Saint-Jean bâtie hors des murs depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

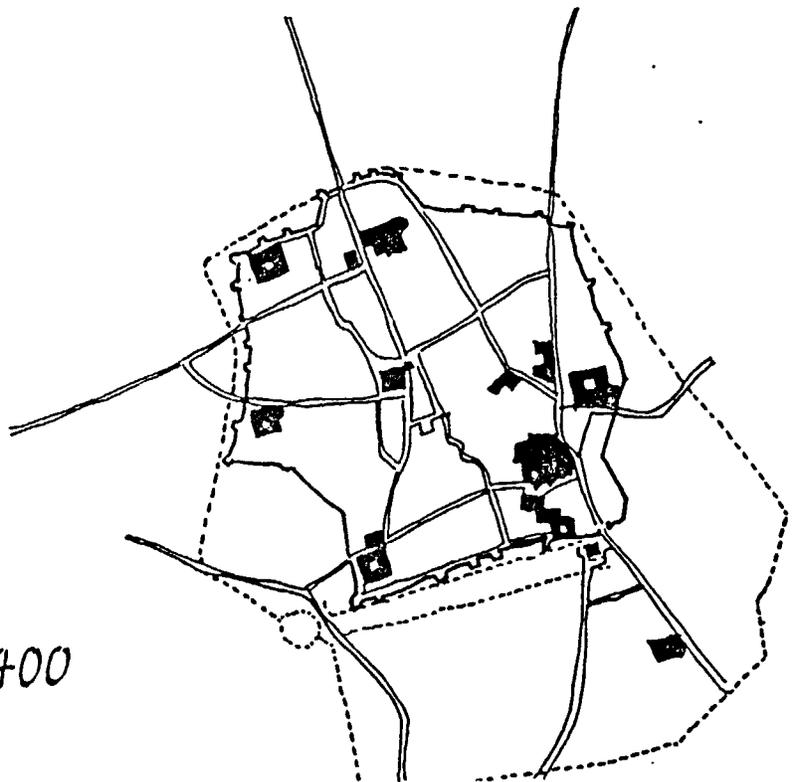
Devant le rempart à l'ouest de la porte un moulin à eau occupait ce qui est maintenant la tête du cours Mirabeau.

1300



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1400

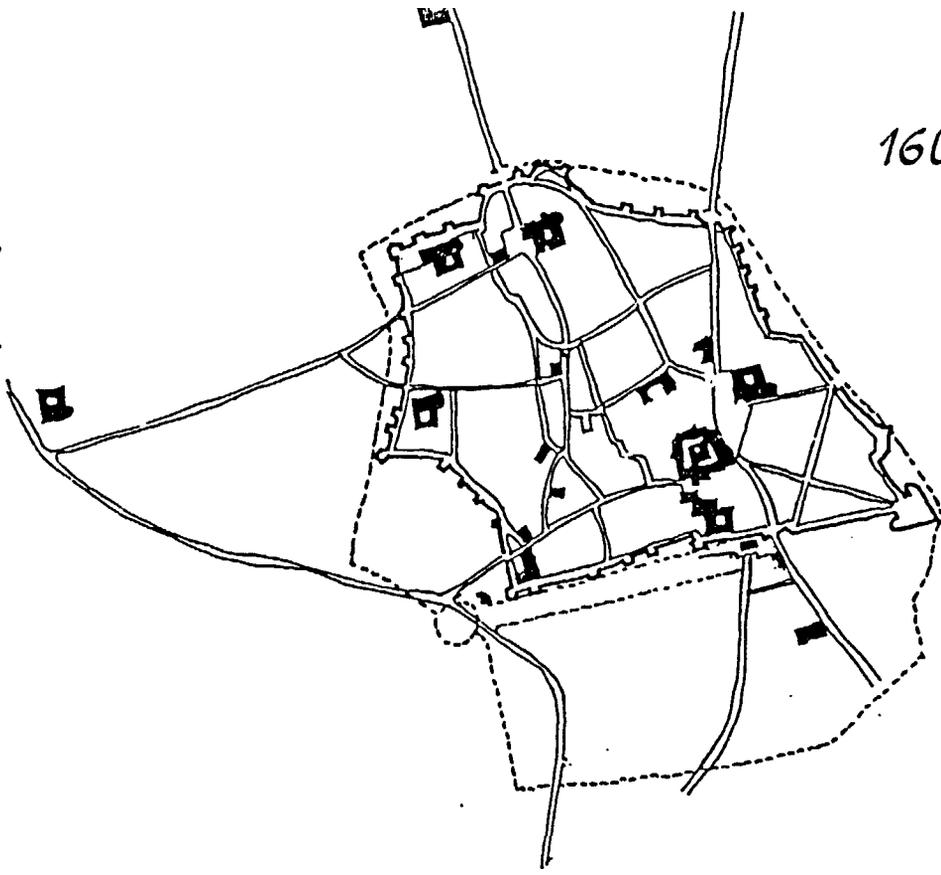


L'agrandissement de 1646, le plus important par son étendue et la force de son tracé sur l'image de la ville, fut décidé par Michel Mazarin, archevêque de la ville, et réalisé par J.M. d'Hervaut. Les terrains nécessaires, en grande partie propriété de l'archevêché, furent acquis par les futurs habitants, la ville, et grâce à une souscription. Ils furent ensuite vendus par lots de surface sur un tracé de voirie préétabli, sans que la forme ni la taille des parcelles n'aient été prévues à l'avance : on achetait ainsi la surface que l'on pouvait payer.

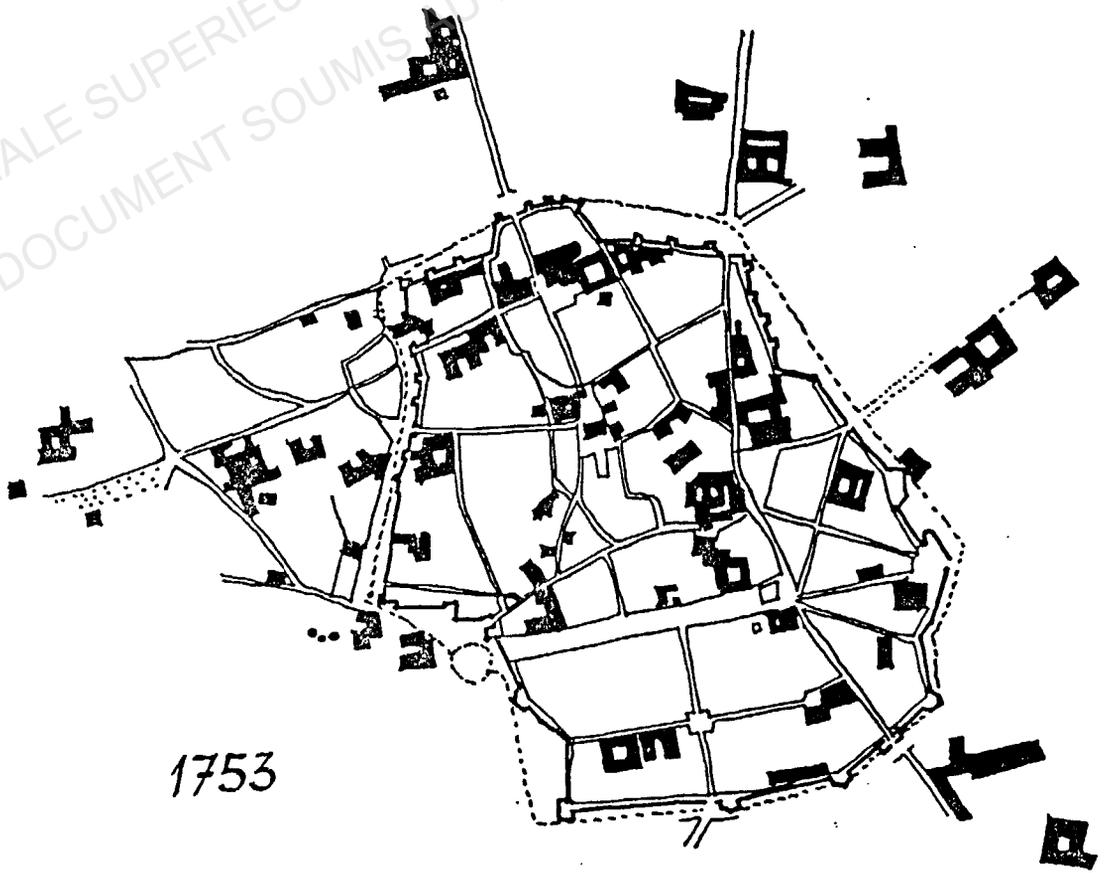
L'organisation orthogonale est définie par un axe longitudinal parallèle au cours et centré sur le portail de l'église Saint-Jean, et par un axe transversal prolongeant l'actuelle rue Clémenceau de l'autre côté du cours (alors rue de la Miséricorde). A l'intersection de ces deux axes principaux une placette carrée est ménagée avec en son centre une fontaine monumentale. Les quatre grands îlots définis par ce premier découpage sont subdivisés transversalement dans le prolongement de chacune des rues débouchant sur le cours côté nord, et longitudinalement de manière sensiblement équidistante, en récupérant la rue du Boeuf existante, le long du mur sud du jardin des Carmélites (actuelle rue Fernand Dol).

Ce tracé autoritaire se développe avec une grande régularité tant qu'il se trouve sur un terrain vierge, mais va trouver ses limites des deux côtés en butant sur des pratiques préexistantes ou sur un pouvoir foncier inaliénable ou du moins résistant. Ainsi, à l'ouest, le domaine viticole d'un magistrat influent ne put être annexé faute de parvenir à l'expropriation ; la ville conservera jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle un creux curieux qui n'est dû qu'à la résistance d'un propriétaire jaloux de ses droits. A l'est, le faubourg Saint-Jean, déjà fortement constitué et structuré le long de la route d'Italie, impose sa trame foncière biaise sur le dessin rectiligne du quartier neuf. Entre l'ex-porte Saint-Jean et l'actuel cours d'Orbitelle, l'ancien chemin qui rejoignait la route de Marseille partie de la porte des Augustins a été complètement effacé. Seule subsiste sa trace oblique dans le plan cadastral ainsi que la direction oblique du mur ouest de l'enceinte des religieuses qui bordait ce chemin. Il demeure vraisemblablement un canal souterrain suivant ce tracé, évacuant les eaux de la fontaine du roi René ainsi que les effluents de l'ancien moulin ; ceci explique en partie la subsistance du tracé dans le parcellaire, le canal ayant pu servir de limite lors de l'attribution des lots.

1600



1753



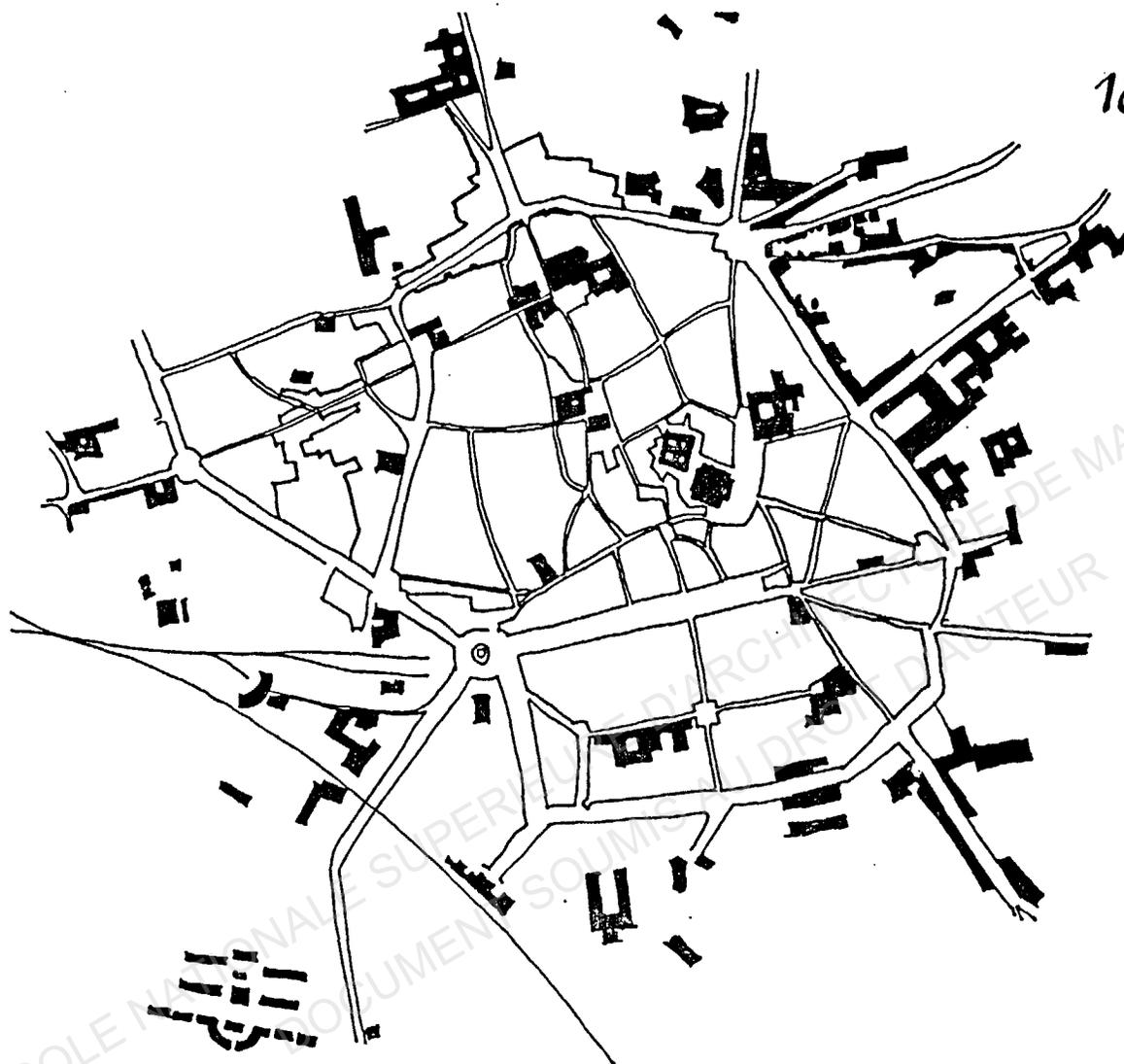
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Toujours à la limite est du quartier, le plus fort "verrou" foncier était constitué par la présence du couvent des carmélites, installées en 1625 sur un site dont l'histoire est déjà riche en souvenirs brûlants. En effet, bien avant leur arrivée, se trouvait là un jardin, propriété d'un certain François de Genas, seigneur d'Eguilles et protestant, qui l'utilisait comme lieu de prêche à l'usage de ses collègues ; lesquels, à défaut de temple, s'abritaient sous un grand pin planté au milieu du jardin. Vers 1560, lors des massacres tristement célèbres, un grand nombre de huguenots furent pendus et exposés sur ce fameux pin qui entra dans la mémoire des aixois comme synonyme de massacre. A tel point qu'en 1564, le roi Charles IX ordonna qu'il fut abattu dans le but d'apaiser les passions. Ce jardin était connu sous le nom de "jardin du pin" et figure comme tel dès 1468 sur le plan de H.Coussin ainsi que sur le Belleforest de 1575.

Ce jardin semble constituer le support foncier à peu près exact de l'établissement des carmélites ; autant dire que l'intégralité de la parcelle est demeurée très longtemps intacte. Entre 1693 et 1695, l'architecte Thomas Veyrier construisit une nouvelle chapelle sur l'emplacement de l'ancienne, plus petite. Lors de l'établissement du projet, en 1693, le géomètre Louis Condier établit un plan de l'îlot assez précis où il trace l'emprise de la rue inachevée à travers le jardin des carmélites. Il semble à cet égard que le cloître ait été implanté de manière à permettre cette prolongation projetée. De plus, il trace également une hypothèse de voie perpendiculaire qui recouperait les deux îlots ainsi formés en quatre, sans trop préciser s'il faudrait pour cela s'aligner sur l'angle du cloître, légèrement biais, ou sur la trame du quartier nouveau. Une manière fort à propos de révéler par avance certaines contradictions de l'endroit.

L'îlot résultant de cette enclave court donc sur une double largeur à l'échelle du quartier, créant un cul de sac, et sur une longueur également plus importante que la moyenne des îlots voisins. Seules deux parcelles caractéristiques de l'organisation des hôtels du quartier ont pu se placer entre le jardin et la rue de la Monnaie (Frédéric Mistral). Le restant de l'îlot est constitué de types qui lui sont propres, en particulier une rangée de bâtiments très étroits sur la rue F.Dol, adossés au mur aveugle de l'enceinte. Cette rue conserve ainsi un caractère moins aristocratique du fait de l'impossibilité d'y bâtir de "belles demeures".

1880



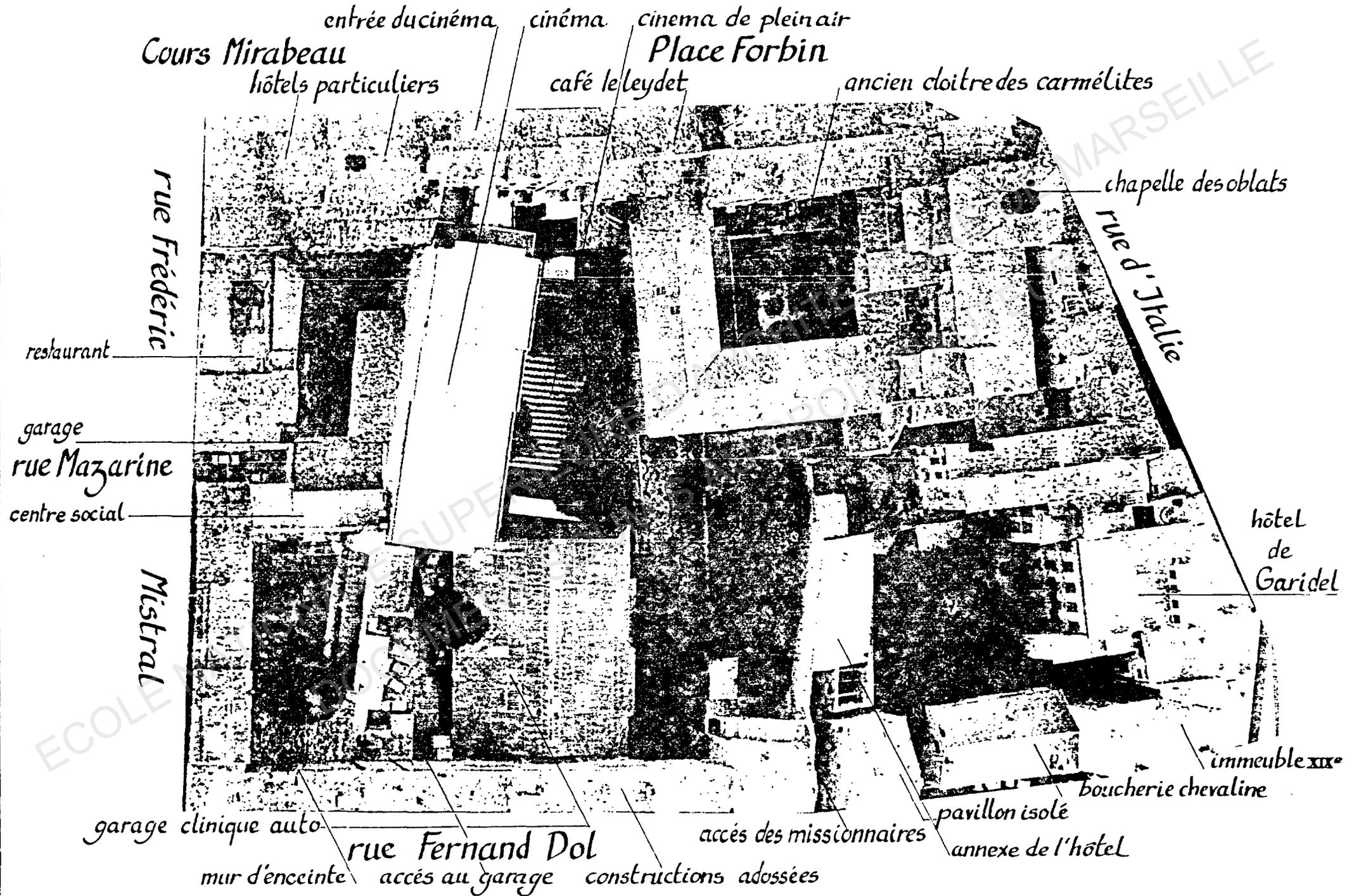
Les premiers lots furent vendus sur le cours et dans la partie centrale par grandes unités permettant la construction d'hôtels importants. Par la suite, il devint difficile de trouver acquéreur suffisamment fortuné, aussi le quartier fut-il complété de parcelles plus modestes et de constructions moins prestigieuses.

Ce rapide parcours dans l'histoire de la ville nous est apparu comme nécessaire pour éclairer le lecteur sur les enjeux politiques et urbains qui gravitèrent dans le passé sur ce lieu singulier. La profondeur des tracés marquant le lieu et les hommes ne peut être bien appréhendée sans un minimum d'explications. Bien entendu ceci ne constitue qu'une modeste lecture de documents cartographiques anciens très souvent inexacts et imprécis. Quelques pistes restent en suspens faute de documentation disponible, néanmoins l'essentiel de l'histoire de la ville demeure inscrit dans la matrice de son cadastre. (CF planches, bibliographie.)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# L'îlot des carmélites état actuel

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Cours Mirabeau

hôtels particuliers

entrée du cinéma

cinéma

cinéma de plein air

Place Forbin

café le leydet

ancien cloître des carmélites

chapelle des oblats

rue d'Italie

hôtel de Garidel

immeuble XIXe

boucherie chevaline

pavillon isolé

annexe de l'hôtel

accès des missionnaires

rue Fernand Dol

mur d'enceinte

accès au garage

constructions adossées

garage clinique auto

restaurant

rue Frédéric

garage

rue Mazarine

centre social

Mistral

## LE VECU CONSTATE ET LES ACTIVITES

Le 17 juillet 1796, la propriété de l'église fut vendue à un commerçant aixois, ne laissant à l'église que la chapelle elle-même et quelques dépendances attenantes. Ceci marque la fin de plusieurs siècles d'unité foncière. Sur la partie nord du terrain, en façade sur le cours Mirabeau et la place des Carmélites (Forbin) s'installèrent rapidement des commerces et des cafés qui profitaient de leur ouverture sur les jardins pour proposer aux clients des activités de loisir en plein air.

On y vit ainsi apparaître successivement un théâtre de planche, sorte de cabaret de plein air, où se produisaient des comiques troupiers et des chanteuses légères. En 1911, on y installa une patinoire pour roulettes dite "l'esquatein-rein" (de l'anglais). Ce fut également le lieu où s'installa, toujours en plein air, le premier balbutiement du cinéma muet ; curiosité qui attira bien des aixois sous les feuillages du jardin.

La construction après guerre d'un cinéma sur ce lieu, quelles que soient les réserves sur la manière dont il fut implanté, correspond donc à une pratique solidement ancrée dans la mémoire du lieu, ou plutôt la mémoire de la ville envers celui-ci.

Les cafés eux-mêmes connurent de nombreuses activités. Il s'y installa des "sociétés", une sorte de maison de tolérance qui, au sortir de la guerre de 1914-1918, accueillit le trop plein affectif des militaires enfin libérés. On y organisait également des bals en matinée et soirée où les villageoises des alentours y accouraient à la recherche du grand frisson. Le nombre de ces cafés a varié dans le temps ; il en reste trois actuellement sur cette partie de l'îlot dont l'activité était autrefois liée à la station de tramway de la place Forbin.

Aujourd'hui l'activité commerciale est toujours aussi importante sur cette place ; les boutiques y sont plus abondantes que sur le cours Mirabeau lui-même ; activité à relier à la proximité de la rue d'Italie, traditionnellement commerçante. Il est intéressant de noter que la numérotation de ces bâtiments se fait sur le cours Mirabeau alors qu'ils s'ouvrent sur la place Forbin ; une manière de s'approprier une part du prestige lié au lieu qui met en évidence l'absence de limite précise entre ces deux espaces successifs. On trouve pourtant sur les façades une réduction de l'échelle des baies vers l'est qui exprime la transition de l'un vers l'autre de ces lieux.

La façade de l'îlot qui s'ouvre sur la rue d'Italie est le lieu traditionnel de l'activité commerciale ; la rue a conservé sa vocation de commerce alimentaire et du quotidien, malgré la poussée du commerce de luxe qui envahit les quartiers moyenageux. Ces activités sont à relier avec l'autonomie de forme des bâtiments vis-à-vis du reste du quartier ; en limite, il s'apparente à l'organisation vernaculaire des faubourgs et non pas au tracé du quartier Mazarin. Seul un hôtel particulier y crée une rupture légère, occupé par des avocats et médecins, sans vitrine ni pas de porte sur la rue.

A l'angle de la rue Fernand Dol et de la rue d'Italie, un bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle, autrefois occupé par un grossiste en fournitures électriques, occupe un lieu privilégié du fait de l'élargissement de la rue F. Dol au niveau du carrefour. Cet élargissement est causé par la courbure rentrante de l'îlot, héritée de l'ancien tracé de la rue du Boeuf.

Les bâtiments suivants sont assez particuliers, en ce sens qu'il sont uniques en leur genre : le premier, une sorte d'entrepôt très simple et bas, ancienne boucherie chevaline en gros, aujourd'hui occupé par une boutique de mode malgré son caractère rustique voire rudimentaire. Vient ensuite un pavillon en hauteur qui présente la particularité de s'ouvrir latéralement sur ses pignons, interdisant toute mitoyenneté ; il se situe sur une parcelle rectangulaire allongée le long de la rue et dispose d'un côté d'un jardin ouvert par un portail sur le public ; de l'autre côté, un passage donne accès au jardin et aux communs de l'hôtel particulier de la rue d'Italie, communs en partie en ruines ; le jardin semble, lui, presque abandonné. Ce passage permet également l'accès à l'institution religieuse qui occupe la partie du cloître restant à l'église.

Vient ensuite la longue barre des maisons adossées au mur d'enceinte, occupée au rez-de-chaussée par un embryon d'activité commerciale et en étage par des logements incommodes, souvent inoccupés. Dans cet alignement, une rupture dis-

crête, une entrée taillée dans la muraille donne accès à un garage de réparations automobiles, sur la même parcelle que le cinéma, construction métallique couverte de tôle ondulée, sorte de dépôt où les carcasses de véhicules s'amoncellent dans une cour à l'ombre du haut mur de pierre. L'activité de cet atelier paraît réduite et semble vouée à disparaître du fait de la spéculation très forte sur ce terrain dont l'artisan n'est pas propriétaire.

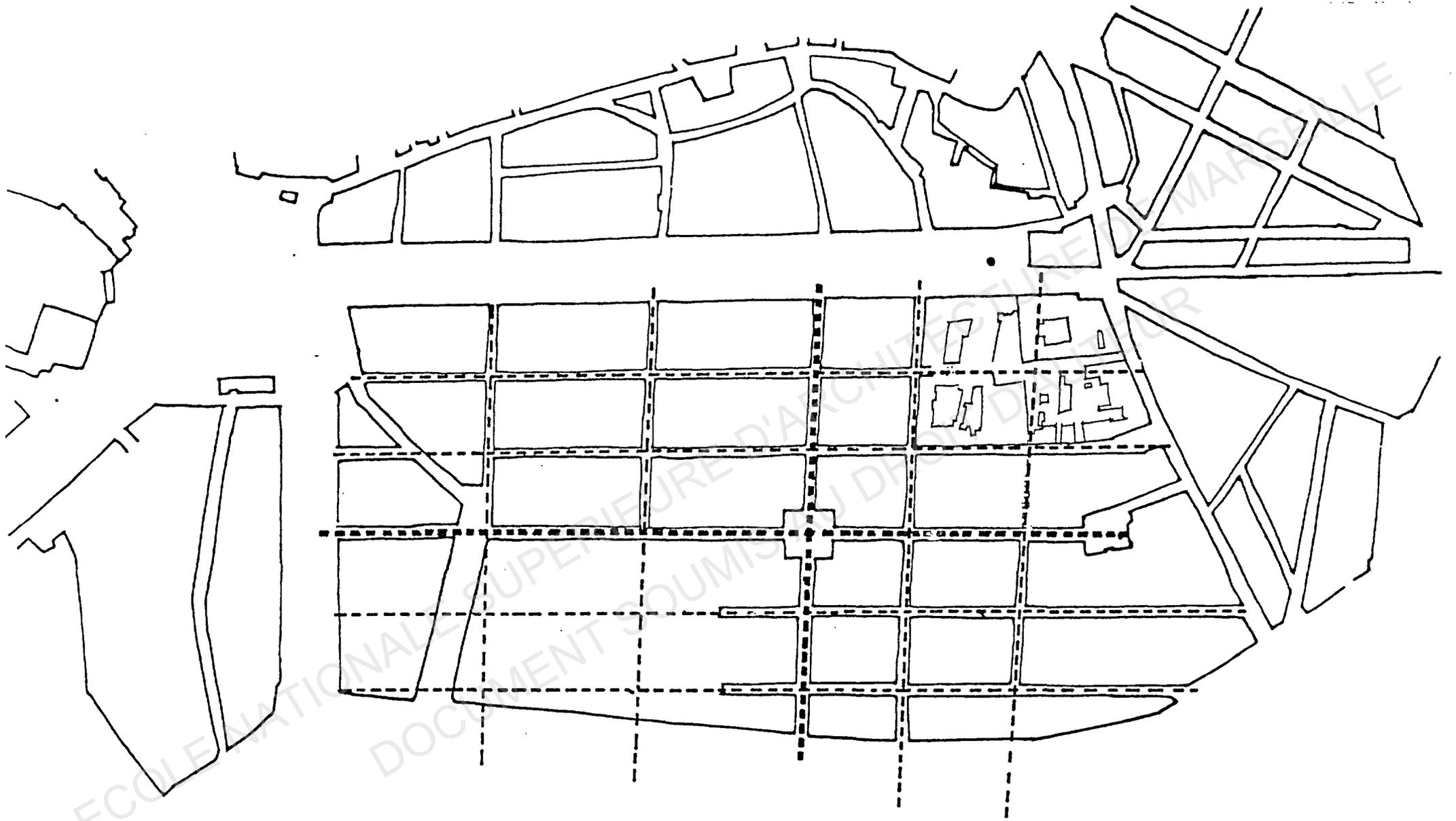
L'extrémité de la barre nous ramène à l'angle de la rue Frédéric Mistral, angle à partir duquel se développe un alignement intéressant de petits hôtels où l'activité est surtout orientée vers le tertiaire et les professions libérales. Depuis très peu de temps l'activité commerciale commence à s'y développer en rez-de-chaussée, ainsi d'ailleurs que dans l'ensemble du quartier.

Nous arrivons ainsi à l'intersection de la rue Mazarine où celle-ci bute dans un cul de sac. Ce dernier est constitué par des constructions de peu de qualité en assez mauvais état bien qu'assez récentes, qui sont occupées par un centre social et des garages privés. Les seuls bâtiments intéressants sont aux deux angles est du carrefour, celui qui finit l'alignement des petits hôtels cités ci-dessus et son vis-à-vis, les communs de l'hôtel du n°36 cours Mirabeau.

Le mur d'enceinte du jardin de cet hôtel qui, en reliant les communs à l'hôtel finissait l'alignement de la rue, est à présent occupé par la façade d'un restaurant bâti sur l'ancien jardin ; cette construction, couverte d'une dalle, fait suite à l'utilisation du jardin comme piste de danse pour les bals d'après-guerre.

# composition urbaine analyse de l'îlot

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Quartier Mazarin : maillage

- axes de composition.
- voies secondaires.

## SITUATION ET DESCRIPTION DES VOIES QUI JALONNENT L'ÎLOT

Au nord, l'îlot est bordé par le cours Mirabeau et la place Forbin. Le Cours est un événement urbain exceptionnel dans la ville, il concrétise la rupture entre deux tissus différents : le tissu de la ville médiévale au nord, celui de la ville baroque au sud. Il est prolongé à son extrémité est par la place Forbin, élément de transition dimensionnel entre deux réseaux différents. A l'est, la rue d'Italie, biaise par rapport au Cours, révèle son ancienneté par son irrégularité. Au sud, l'îlot est bordé par la rue Fernand Dol dont le tracé reflète la rencontre de deux tissus, celui du faubourg Saint-Jean et celui du quartier Mazarin. A l'ouest, la rue Frédéric Mistral achève de fermer l'îlot par son tracé parfaitement rectiligne, produit du tracé géométrique de 1646.

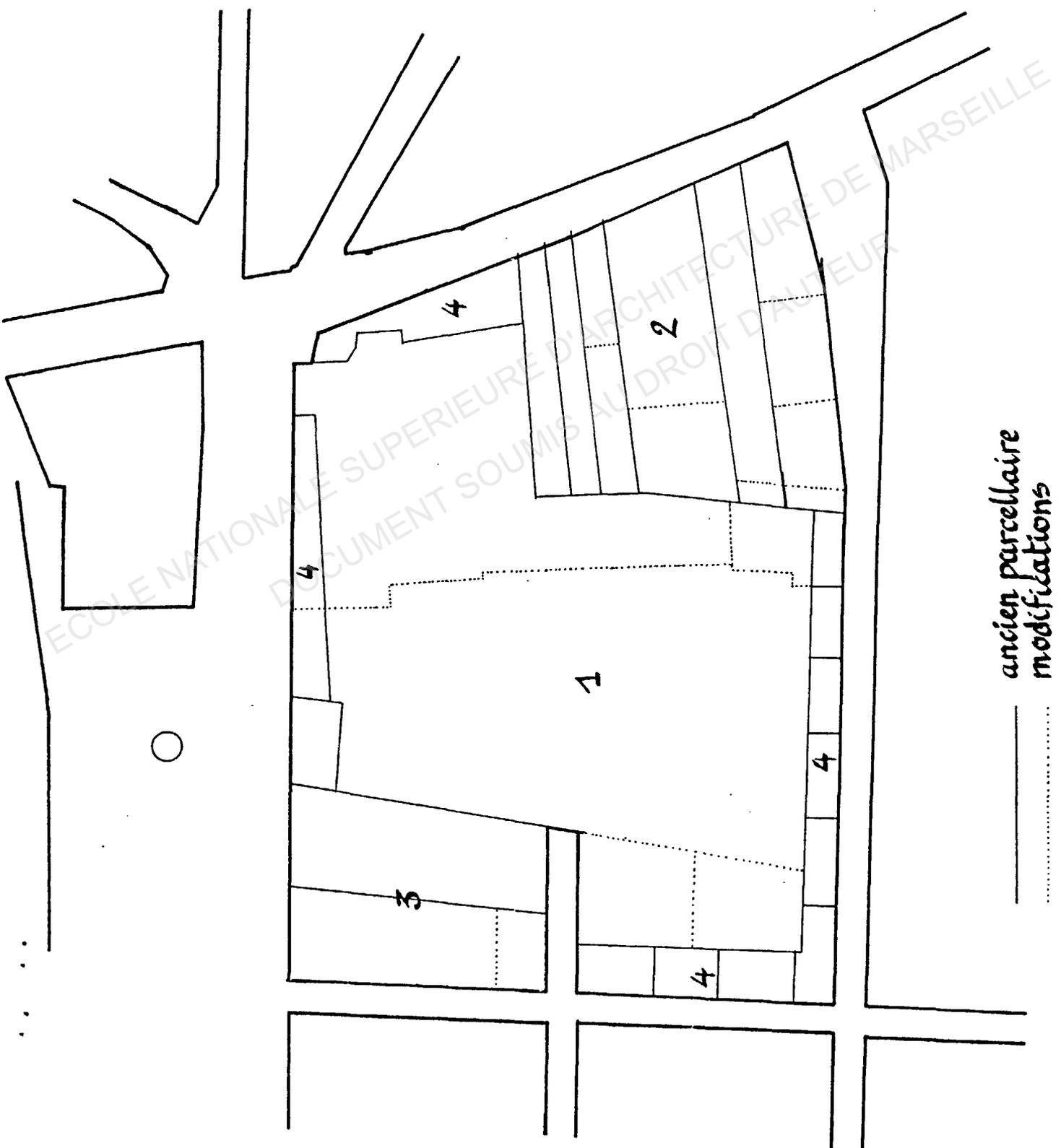
## CONNAISSANCE DU PARCELLAIRE

Quand en 1680 Louis Condier dresse le plan parcellaire de l'îlot, celui-ci se compose de quatre types de parcelles. Le premier type, exemplaire unique, est constitué par une "macroparcelle" qui regroupe l'Eglise, le futur cloître, le jardin des carmélites (1). Le deuxième type regroupe six parcelles qui, dans leur logique d'implantation, appartiennent à l'ancien faubourg Saint-Jean (2) ; le troisième type, deux parcelles du lotissement Mazarin (3). Enfin la dernière catégorie regroupe les parcelles adossées, au sud, au mur du jardin et celles adossées au futur cloître et à l'église au nord-nord-est (4). Cet état des lieux en 1680 nous intéresse dans la mesure où il n'a pratiquement pas évolué jusqu'à nos jours. Bien entendu le parcellaire s'est modifié mais dans une faible mesure, et la logique d'implantation des bâtiments actuels relate parfaitement ce premier parcellaire.

## GEOMETRIES

Il nous semble intéressant de mettre en valeur l'aspect géométrique du réseau viaire et sa répercussion en cœur d'îlot; ceci nous permettra de développer l'idée force du parti de composition que nous mettrons en place par la suite. Dans la géométrie de l'organisation viaire, nous constatons deux types de réseaux côte à côte et qui s'opposent très fortement. D'un côté le maillage Mazarin, maillage orthogonal régulier mis en exergue et affirmé par la direction du Cours. De l'autre une forme viaire rayonnante, dynamique, qui invite au mouvement et à la circulation (cf croquis).1.

Il n'a subsisté que quelques voies parmi tous les chemins qui sortaient de la porte Saint-Jean. Mais il subsiste certaines traces, qui ont fortement influencé la composition parcellaire de l'îlot. Nettement celle sur laquelle s'appuie l'actuel cinéma Rex. Elle traverse l'îlot de part en part, créant ainsi une direction biaise en coeur d'îlot (cf croquis 2). Une seconde ligne de force vient marquer l'îlot dans son angle inférieur gauche ; elle est concrétisée par le mur d'enceinte du jardin des carmélites sur lequel s'appuient des bâtiments adossés. D'autre part on ne manquera pas de remarquer l'impasse, aboutissement de la rue Mazarine qui entame l'îlot sur quelques mètres. Toutes ces traces forment une charpente sur laquelle doit s'appuyer la démarche de composition. 2.



ancien parcellaire  
modifications



## DES BATIMENTS

Le parcellaire n'est pas le seul élément à prendre en compte dans une démarche de rénovation ou de réhabilitation. Les bâtiments sont aussi partie prenante de la composition, soit du fait de leur conservation, ou de leur suppression. Nous pensons que la ville est mémoire et que cette mémoire passe par la conservation de certains édifices. Sur un plan pratique, nous nous sommes référés à l'étude de "sauvegarde" et aussi à notre bon sens (voir croquis). Nous distinguons trois cas : les bâtiments supprimés étaient soit vétustes (ruines, logements abandonnés), soit non réutilisables (logements trop peu profonds rue F.Dol), soit indésirables car mal implantés dans l'ilôt, tels le cinéma Rex et le garage, bâtiments squattant le vide laissé par le jardin des carmélites. Les bâtiments conservés l'ont été pour leur caractère architectural intéressant ou pour leur type urbain remarquable : hôtels particuliers, cloître et église. Les bâtiments conservés définissent aussi les points forts de la composition urbaine, trois des quatre angles de l'ilôt actuel.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## LA NOUVELLE COMPOSITION URBAINE DE L'ILOT

### Le parti de l'ouverture

Le percement d'une nouvelle rue dans un tissu ancien est chose rare, et pourtant c'est ainsi que l'ilot peut s'ouvrir à la ville et devenir réellement public.

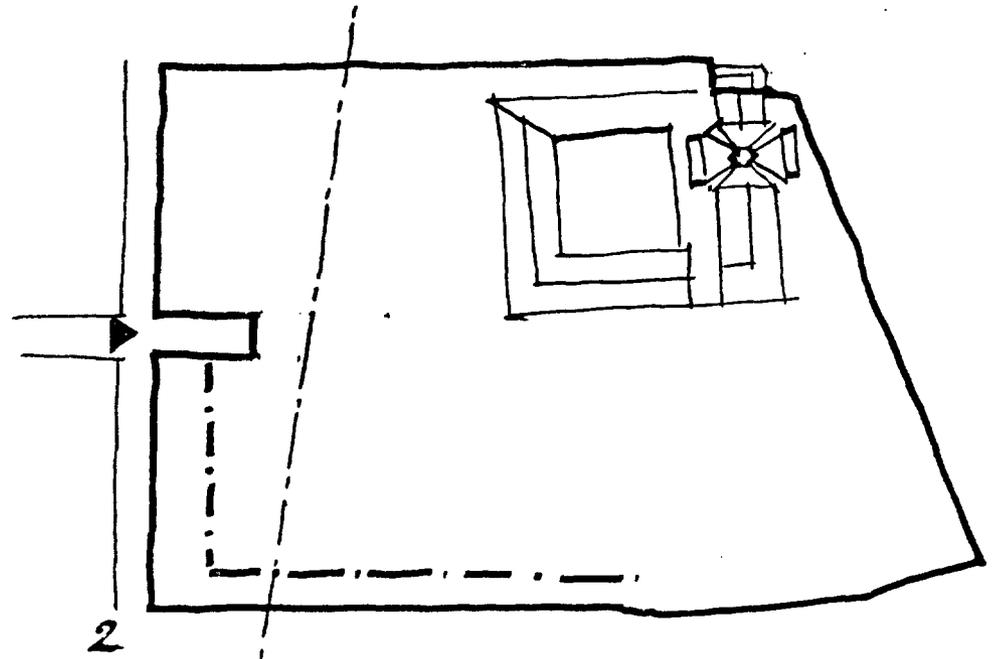
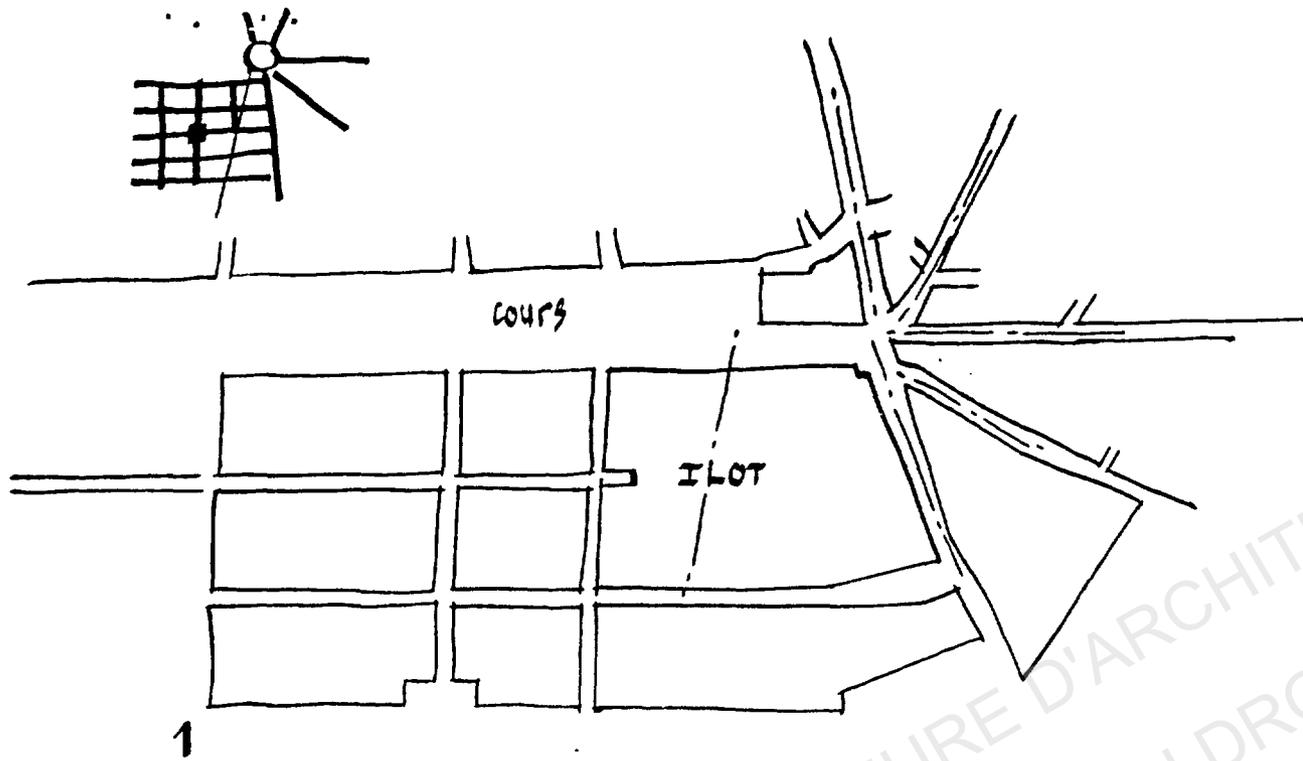
Cette volonté de coupure de l'ilot peut se justifier par sa taille, en rapport à celle des ilots voisins. D'autre part cette rupture existe de façon non équivoque dans la mémoire du lieu. Dès 1680, Condier, géomètre, esquisse sur le relevé parcellaire une double césure en forme de croix pour aligner l'ilot sur le rythme du quartier Mazarin. Cette rupture que nous pratiquons dans l'ilot crée une typologie d'ilots longs que l'on pourrait interpréter comme un type de transition entre les deux quartiers définis précédemment (cf croquis 3,4). La poursuite de la rue Mazarine crée deux nouveaux ilots. La volonté énoncée dans le programme de conserver à l'ilot son caractère d'espace de spectacle peut se concrétiser par la création d'un espace public à vocation théâtrale et musicale.

### Le travail sur le vide

La suppression du cinéma et du garage dégage un grand vide qui deviendra le support de notre espace public. Celui-ci s'appuie sur les directions et bâtiments qui subsistent pour former un trapèze régulier, dont l'axe de symétrie divise les deux ilots par leur milieu (cf croquis 5). La redéfinition de l'ilot recompose quatre espaces différenciés, dans leur forme et leur vocation (cf croquis 6): sur l'ilot nord, l'espace de jardin des hôtels particuliers avec la création d'un jardin privatif pour les nouvelles maisons de ville rue Mazarine, le cloître reconduit dans sa forme originelle et associé à ses bâtiments; sur l'ilot sud, une cour privée associée aux bureaux et un square public en place et lieu du jardin de l'hôtel de Garidel.

### Ville baroque, espace baroque, références

La référence à un espace baroque nous semble nécessaire à cet instant. Il s'agit de mettre en phase le support (quartier) et le nouvel espace créé. Les référents sont nombreux et nous pouvons citer la place Dauphine, le théâtre de Palladio à Vicence et aussi la place du Campiglio de Michel Ange. Ces trois références ne sont pas exhaustives; elles sont avant tout à prendre en compte comme esprit de composition (cf croquis ). Cette volonté de scénographie du lieu de spectacle se met en place en utilisant les éléments fondamentaux de l'art urbain baroque.

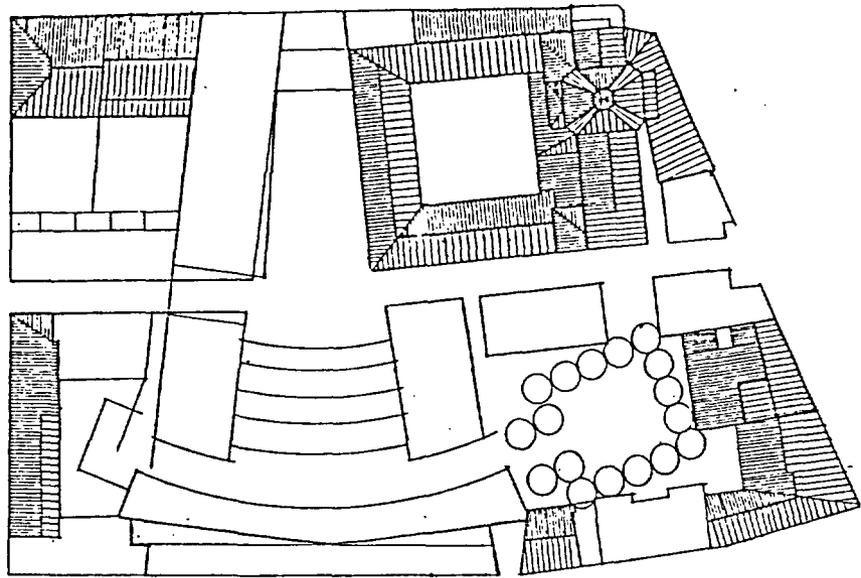


ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'espace baroque est avant tout unificateur ; c'est ainsi qu'il faut lire la mise en oeuvre de notre place, un espace axé unitaire traversé et desservi par une voie. Il s'agit de substituer à l'ordre formel des bâtiments un ordre spatial qui structure le coeur d'ilot. Dans ce nouvel espace de l'ilot restructuré par une place, il nous a semblé nécessaire d'énoncer également la volonté de qualifier les articulations d'espace, et d'essayer de travailler les limites entre plein et vide.

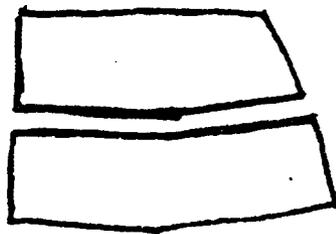
Il ne suffit pas seulement d'installer un perspectivisme monumental en coeur d'ilot, mais de traiter de multiples fuyantes, perspectives mineures qui mettent en scène les transitions spatiales. Ce macro-ilot est devenu successivement deux puis quatre ilots qui n'en forment plus qu'un, dans la mesure où les vides concrétisent à la fois la rupture et la continuité (cf croquis 7).

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSAILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

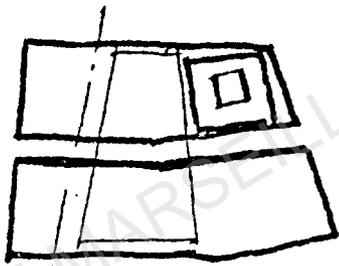


éléments conservés
  bâtiments créés

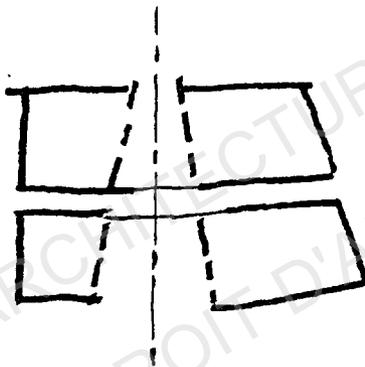
4



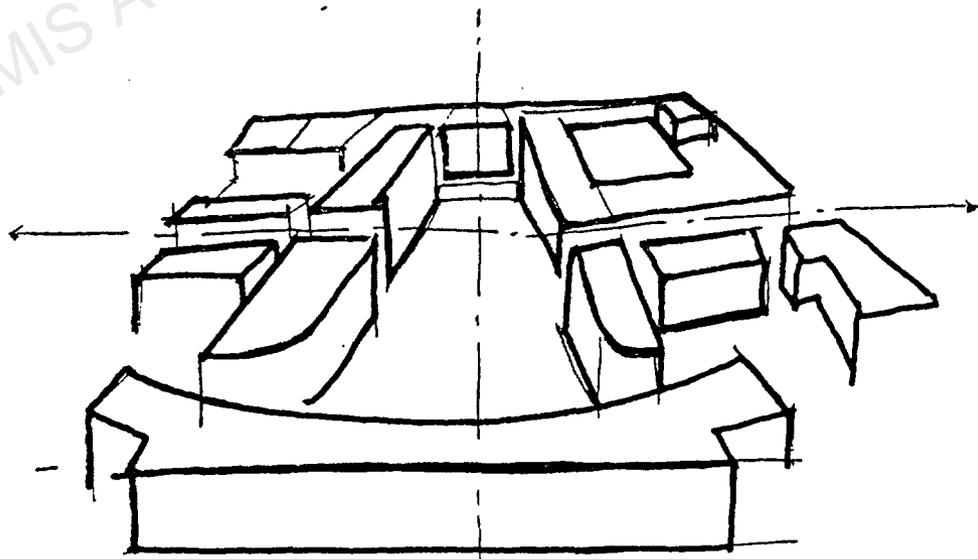
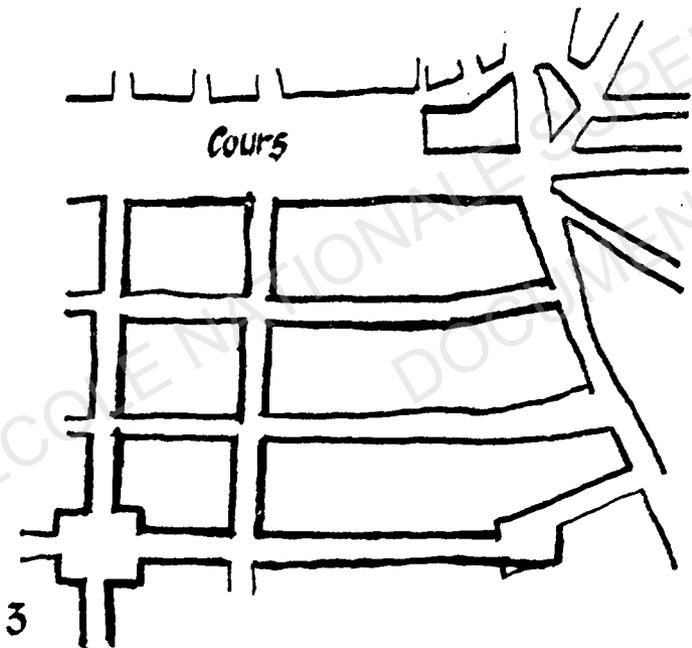
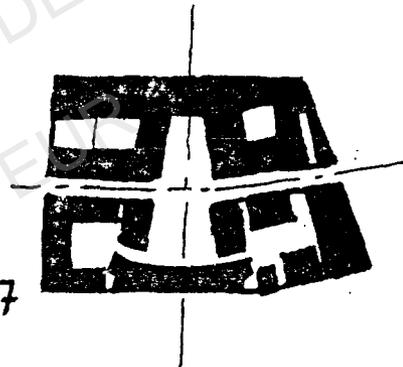
5



6



7

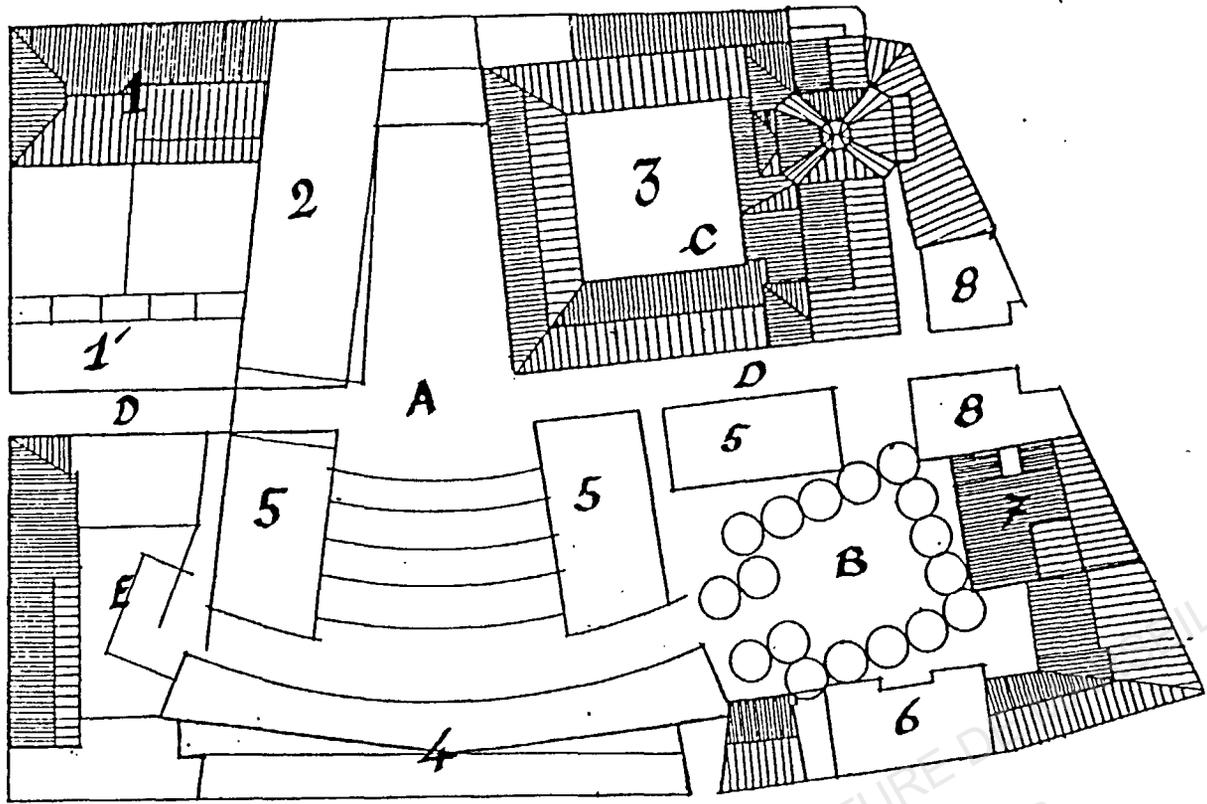


# les thèmes du programme

UNIVERSITÉ DE MARSEILLE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



A la place des Carmélites.

B le square des pendus

C le cloître

D la rue Mazarine

E la cour

1 les deux hôtels du Cours

1' les maisons de ville

2 le REX

3 l'institution religieuse

4 la Banane

5 le conservatoire annexe

6 la boucherie chevaline

7 l'hôtel de Garidel

8 la Porte.

## A) - INTENTIONS DE CONSTRUCTION

### 1.- DEMI ILOT NORD

#### - Les deux hôtels particuliers -

Replacés dans leur contexte initial (restitution des jardins, reconstruction des bâtiments annexes), les deux hôtels particuliers du 36 et du 38 cours Mirabeau peuvent être réaménagés en bureaux et logements ; un peu selon le mode d'occupation de la plupart des hôtels du Cours. D'un entretien trop coûteux pour retourner à leur vocation première (résidence d'une seule famille), la solution qui consiste à utiliser les étages inférieurs pour le siège d'une succursale de banque ou toute autre activité du tertiaire (agence, étude ou même cabinet médical) en réservant les étages supérieurs pour une subdivision en appartements, permet d'assurer la survie des bâtiments tout en conservant au centre de la ville un mélange activité/logement propice à l'enrichissement des pratiques urbaines.

Les bâtiments de service en fond de parcelle sont remplacés par une petite rangée de logements unifamiliaux, d'un type adapté aux contraintes de la rue et de leur situation au sud de l'espace libre. Pour ce faire, il suffirait de détacher cinq parcelles pour donner à chaque habitation un minimum d'autonomie. Ce détachement peut être fait sans nuire à l'homogénéité du type, en respectant les rapports d'échelle donnant dans le quartier la hiérarchie des rues et des façades.

Les maisons sont ainsi développées en semi-duplex sur garage en rez-de-chaussée ; une cour arrière privative permet une extension possible de la cuisine-salle à manger sur l'extérieur. La façade sud sur rue comporte donc deux niveaux d'habitation sur un soubassement de garages et caves. La lecture de l'échelle mineure du quartier amène logiquement à cette disposition ; on peut ainsi reconstituer un alignement sur la rue Mazarine jusqu'à l'ancienne muraille ; conservant l'esprit du type tout en procurant aux habitants un degré de confort plus actuel.

- Le cinéma le Rex -

Actuellement tombé en désuétude, le cinéma Rex occupe sur le site un emplacement très marqué par les activités des spectacles. Il nous est apparu souhaitable de reconduire à cet endroit une salle cinéma tout en prenant en compte les impératifs urbains avec, en particulier, l'ouverture de la rue Mazarine. Ce cinéma nouveau comprend deux salles de dimension sensiblement différente. Nous n'avons pas voulu reproduire ici le schéma maintenant classique de "supermarché du spectacle" tel que le décrit Francis Lacloue dans son étude des salles de cinéma ; et nous avons vite renoncé à multiplier les petites salles au profit de deux salles de taille moyenne (300 et 500 places) permettant de rendre au spectacle cinéma sa dimension d'évasion ; les salles actuelles où l'on ne fait que visionner un film comme on le verrait à la T.V. font du spectateur un être passif. Ce thème a été largement développé par les acteurs du mouvement au retour des grandes salles comme lieu ludique que sont les associations qui tentent de restituer à la ville ses lieux de plaisir et leur image de rêve.

- Le Leydet -

Le bâtiment de l'actuel bar du Leydet, bien que possédant une façade assez élégante, n'est pas en mesure d'assurer le rôle de diaphragme entre cours et cour. Il est par conséquent nécessaire de reconsidérer l'ensemble des bâtiments reliant sur le Cours le nouveau "Rex" aux façades de l'ancien couvent. Le principe d'un café est retenu ainsi que le bureau de tabac/journaux voisins qui s'installeront de part et d'autre du passage à créer. Le nouveau café bénéficiera d'une terrasse au sud (sur la cour) au lieu de sa verrière nord actuelle. La salle pourra se développer sur deux côtés, à la fois sur sa place actuelle, sur le passage et la terrasse intérieure au projet.

Aux étages supérieurs, quelques appartements prennent la place de ceux actuellement occupés par diverses associations et partis politiques.

- Le cloître et l'église -

Actuellement morcellé et envahi, le cloître est restitué intégralement et son jardin reconstitué. Le souhait actuel des missionnaires qui y logent est de créer une sorte de centre de recyclage pour les missionnaires de passage, de nouvelles salles de cours et chambres d'hébergement pouvant être créées dans l'aile récupérée sur l'actuel Leydet. Une bibliothèque pourrait également voir le jour, sur la base de l'impressionnante collection d'ouvrages anciens actuellement stockée dans les combles. En contrepartie, la partie de terrain au sud du cloître par où se

fait actuellement l'accès, serait donnée à la ville pour la création du jardin, l'entrée étant reportée en façade nord, dans l'angle du cloître actuellement occupé par la "maison de la Chine". L'activité de ces religieux peut ainsi fonctionner de manière autonome, centrée sur le cloître reconstitué, avec une possibilité d'ouverture sur la ville de la bibliothèque éventuelle.

## 2. - DEMI ILOT SUD

- La banane -

Un bâtiment de logements, de forme courbe, propose une trentaine de logements de tous types, en remplacement des habitations actuelles très peu pratiques du fait de leur trop faible épaisseur. Il nous semble important de recréer en centre ville une capacité de logement qui disparaît de plus en plus au profit des zones périphériques. Cette situation, surtout en ce qui concerne le logement locatif est particulièrement critique à Aix, et participe, à notre sens, à la transformation du centre historique en musée.

Le rez-de-chaussée, côté rue Fernand Dol, est aménagé en locaux commerciaux sur deux demi-niveaux raccordés au haut de la place à gradins, ce qui donne donc une traversée et une double orientation possible.

Le parking au sous-sol de la barre et sous les gradins est divisé en deux parties, l'une privée sous les logements destinés aux habitants de l'immeuble, l'autre sous la place elle-même, publique, ou réservée aux services, bureaux et équipements de l'îlot.

- L'annexe du Conservatoire et l'atelier musical - Deux édifices publics -

Le programme de ces édifices sera tourné vers l'avenir de la ville et de la vie culturelle d'Aix. La musique prend une place considérable dans la vie aixoise, par l'importance du Festival international qui s'y déroule chaque année depuis l'après-guerre. Mais ce Festival est loin d'être la seule manifestation musicale de la ville. La musique contemporaine est aussi représentée dans les manifestations estivales. La proximité du Conservatoire nous a incité à programmer deux salles expérimentales de musique contemporaine, associées à quatre salles de cours. Cette annexe du Conservatoire serait associée dans le cadre d'une régionalisation culturelle, à un espace de spectacle enterré dans la lignée de l'I.R.C.A.M., ainsi qu'à une université permanente de musique contemporaine conservant à la cité sa présence sur la scène internationale musicale, en la posant comme carrefour des échanges, à la pointe de la recherche musicale contemporaine. L'annexe du Conservatoire comporte quatre salles de cours, superposées par deux grandes salles cubiques constituées d'une double peau qui permet la modification des effets sonores. La salle centrale enterrée est destinée au public dans le cadre d'exécution d'oeuvres contemporaines déjà reconnues ou expérimentales. Le dernier bâtiment regroupe deux corps de bâtiment : le premier sur la place comporte des salles de conférences et d'exposition, le second regroupe des logements et services pour les invités des séminaires.

- l'ex-boucherie chevaline -

Sur ce site particulier, entre le jardin et la rue Fernand Dol, la croisée de l'axe de l'église avec les directions du tissu nous amène à concevoir un bâtiment isolé, symétrique, reconduisant les activités commerciales actuelles sous forme de deux boutiques en rez-de-chaussée en y adjoignant quatre logements plutôt luxueux du fait de leur localisation sur le jardin.

- l'hôtel de Garidel -

Le problème posé par cet ancien hôtel est celui de son rapport à l'espace attenant. L'occupation actuelle (avocats, médecins) de l'hôtel n'utilise pas le jardin qui, de ce fait, est dans un état d'abandon. Le projet prévoit la réalisation d'un parc public à cet endroit, laissant une faible frange de terrain privé devant le bâtiment si celui-ci conserve son statut actuel. On pourrait également envisager de transformer l'hôtel en y installant une activité ou un service public lié au quartier ou à la ville.

Sur la rue d'Italie, un autre point crucial de l'aménagement se situe au débouché de la nouvelle rue, par la création de deux bâtiments nouveaux formant l'angle de chacun des deux demi-ilots à créer. Dans la continuité logique de la rue, on peut y prévoir un étage commercial et trois niveaux de logements qui complètent le nouvel ensemble d'habitations.

## B) - DESCRIPTION DES QUALITES SPATIALES

### ATTENDUES

#### - La place des Carmélites -

Cet espace public nouveau est voué à une activité de spectacle, en liaison avec le Festival, les activités théâtrales des centres culturels provençaux, la musique, la danse etc... L'espace est conçu de manière à pouvoir être aménagé selon les besoins du spectacle. Il nous semble intéressant dans une ville aux prétentions culturelles affirmées (Aix ville d'art), d'offrir une possibilité nouvelle de création. L'ouverture d'un tel lieu, fortement théâtralisé, même en l'absence de toute adaptation (sièges, scène, etc..) est une invite à la spontanéité, au "happening", au spectacle de rue. De plus, et dans le même esprit, la place est un lieu ouvert en permanence, ensoleillé dans sa partie nord, plus frais l'été du côté sud, une invite à la flânerie et à la découverte.

#### - Le jardin public - ou square des pendus -

La partie verte de l'aménagement est rassemblée dans un petit square à l'intérieur de l'enceinte bâtie. Lieu calme, à l'écart de la frénésie du cours Mirabeau, il offre une petite respiration au quartier, faisant le pendant à la minéralité brute de la place. Ce square est donc public, entretenu et géré par la ville, il peut être enclos et muni de portails sur ses trois accès principaux.

#### - Le cloître -

En retrouvant son intégrité spatiale, il retrouve également sa centralité dans l'institution religieuse ainsi que son caractère privé.

#### - La rue -

Prolongement de la rue Mazarine, publique bien entendu, ouverte à la circulation au même titre que toutes les rues du quartier, elle peut être marquée à son entrée et à sa sortie par le tracé de l'ancienne enceinte, mais devra s'efforcer de ne pas apparaître comme une voie interne à l'opération. Son traitement doit la faire apparaître comme un prolongement de l'espace urbain.

A l'ouest, la petite cour des bureaux a un caractère semi-privé; circulation arrière permettant la liaison des bureaux au parking, espace minéral et refermé, de caractère intimiste, cette cour est une entité autonome par rapport aux autres vides de l'îlot. Le U formé par les bureaux et la cour est un bloc indépendant, relié à la ville du côté public, à l'îlot du côté fonctionnel.

# le projet

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le traitement d'un tel ensemble urbain peut être vu par divers canaux : la composition générale des volumes, l'organisation de séquences visuelles, le traitement fin des limites et des espaces de transition ; l'ouverture, la fermeture des lieux et des volumes. L'échelle générale des assemblages est une donnée fondamentale de "l'art urbain". Ici, les rapports de proximité abondent, le recul et la double lecture voisinage-éloignement n'est possible qu'en peu d'endroits ou partiellement, sur des couronnements ou des points nodaux (corniche de la courbe, clocheton et dôme de l'église.)

L'ouverture de l'îlot remet en situation des façades jusque là inconnues du public (cloître, hôtel de Garidel...), les confronte à de nouvelles constructions, donne à des façades connues de nouvelles perspectives. ..."Alors construire n'est plus se poser, imposer un objet solitaire dont nul ne vient éclairer les faces, mais rendre intimes arrêts et ouvertures, distribuer l'air. S'il y a architecture, cela est par espacement"...(H.GAUDIN, La Cabane et le labyrinthe).

L'ouverture de la coquille, ou croûte bâtie autour d'un vide pour l'instant étranger à la ville, constitue une aventure majeure pour le centre d'Aix. Le projet peut ainsi se définir comme une architecture du vide, la création d'une enveloppe intérieure, redéfinition d'un "extérieur dedans", invagination d'une structure jusque-là étanche. La façade intérieure définit plus le vide que la limite des pleins ; la place est ainsi une forme bâtie autant qu'un espace libre.

Jusqu'aux limites proches du projet : rien dans la perception actuelle du quartier n'est vraiment modifié ; tous les espaces avoisinants conservent leur identité formelle. La découverte se fait par l'irruption du promeneur à travers des passages restreints, intimistes, voire confidentiels. Le porche, le passage dérobé, la rue qui se prolonge et débouche dans la clarté du vide, sont autant de mises en scène pour une lecture de l'intérieur. La place, nouveau cœur et liaison plastique des îlots, se parcourt, se traverse du nord au sud et d'est en ouest. Ses gradins, comme une invite à la contemplation, orientent le regard vers les lumières de la façade opposée, ensoleillée ; tandis que l'ombre de la courbe découpe sous le ciel les transparences de sa corniche. Jour - contrejour, glissement le long d'une courbe tendue, anfractuosités, fermeture de la cour, partout le regard est cadré, guidé vers le ciel ou vers la découverte d'un nouveau parcours. La ville est une partition aléatoire où le savant succède au spontané avec un naturel entièrement fabriqué. Nous proposons des arrangements, une manière de confronter ce lieu à la ville qui l'environne. Là où le plus grand risque est peut-être dans l'asservissement aux formes du passé, nous voudrions être légers, avoir droit à une architecture sans alibi, simplement nue.

Les ambitions sont donc haut placées, le projet va tâcher de s'en approcher au mieux, dans le travail des passages et des césures, dans la manière de relier entre eux les différents évènements urbains.

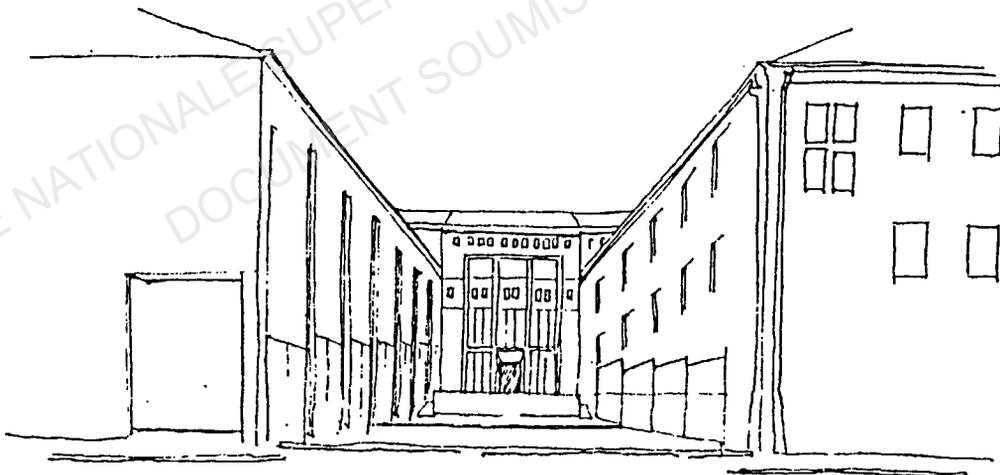
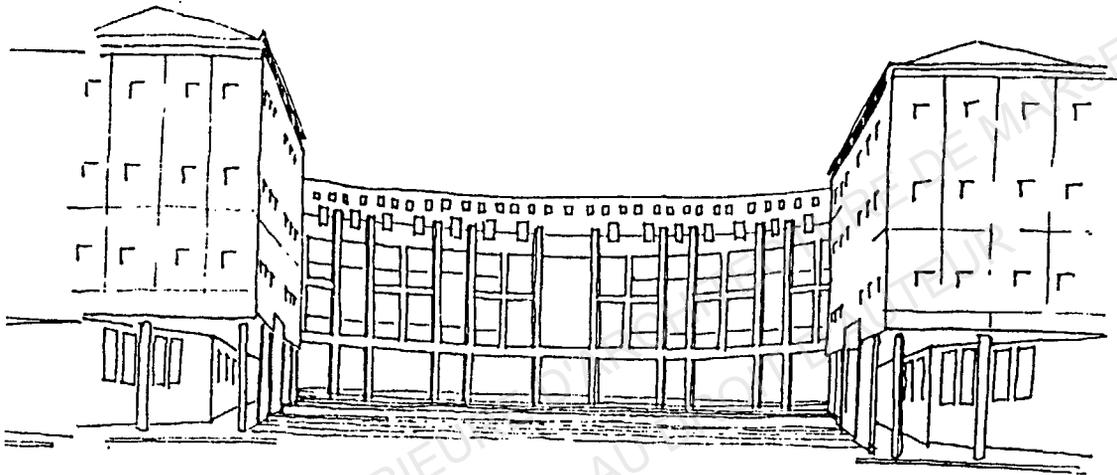
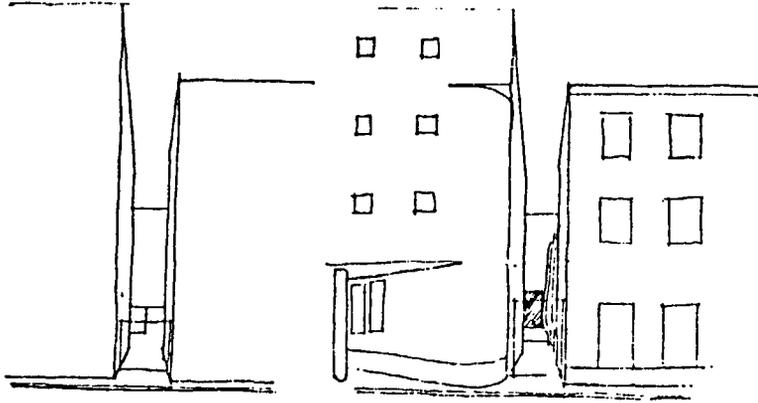
Les parcours sont en fait relativement simples, outre la rue, en deux parties inégales reliées (ou séparées) par ce trapèze tendu que constitue la place.

Les passages et accès nouveaux sont des diaphragmes, des filtres qui laissent entrevoir une partie du mystère sans jamais être béants.

La référence aixoise la plus évidente est le passage Agard, de l'autre côté du Cours, dont l'étroit boyau débouche sur le cours Mirabeau par une porte d'un mètre de large. De cette manière, plutôt que de créer une brèche dans l'alignement des façades sur le cours, nous avons choisi de ménager un "guichet urbain" comme une porte soudain entrouverte, laissant transparaître les mystères du dedans, avec une sensualité inversement proportionnelle à la béance de l'ouverture.

Sur la rue Fernand Dol, les entrées sont des portes dérobées, escaliers biais dans le pli de la paroi où l'on se glisse depuis la rue étroite pour déboucher dans la coulisse du spectacle, incognito, témoin discret qui découvre sans être vu. La galerie, plus haute d'un mètre cinquante que la rue est une promenade fraîche, où s'ouvrent les magasins dans leur partie supérieure. Les gradins figurent les potentialités scéniques de l'endroit qui, sans être un véritable théâtre, ne demande que peu d'aménagements pour le devenir : une scène démontable, des rangées de sièges fixés au sol, quelques projecteurs sur les façades latérales, la rue fermée l'espace d'une soirée, et le "guichet urbain" devient guichet tout court... "La création d'un lieu, ce n'est pas enclore l'espace mais donner place au ciel (d'après le Coran).

La corniche est un élément majeur de la rue aixoise, elle dessine le ciel et découpe les contre-jours. Dans le projet, les couronnements sont traités de manière à borner les dimensions verticales des vides, à donner au regard la mesure qui caractérise la ville d'Aix, calme et assise.



En conclusion, au regard de la problématique de mise en scène urbaine, dans cet ilot particulier, et ainsi dans la ville ancienne en général, il nous apparaît que seule une politique globale de maîtrise du sol peut venir à bout des difficultés posées. La division de l'ilot actuel, la divergence des intérêts, aboutit à l'impasse que connaît actuellement cet endroit. Une dizaine de projets différents ont, depuis de nombreuses années, échoué sans parvenir à émerger. Le caractère monolithique de ce quartier demande le dépassement des divisions foncières pour trouver une solution harmonieuse. Agir isolément sur une partie ne permettra jamais de donner au site sa véritable place dans le centre ville.

Les solutions sont multiples, la nôtre restant bien entendu du domaine de l'utopie pure ; mais le chemin pour aboutir passe nécessairement par une volonté politique, au-delà des intérêts privés qui, faute d'entente globale, ne peuvent apporter que des réponses partielles à une interrogation globale.

Les moyens existent certainement, peut-être sous forme de Z.A.C. ou par le biais d'une concertation pyramidale orchestrée par un édile averti. Nous constatons que la préoccupation actuelle des responsables de la municipalité ne se porte pas encore sur l'avenir du centre mais plutôt sur les problèmes de la périphérie où l'inconséquence a déjà fait des ravages... Tout l'intra-muros appelé gentiment "secteur sauvegardé" est-il voué à la mort lente de la ville-musée ? Vidé de sa substance vivante, de ses activités et par conséquent figé dans son image, le centre se transforme peu à peu en galerie marchande à l'usage de la région ; l'activité étant réservée aux zones prévues à cet effet.

Nous avons l'optimisme de penser que cet état de fait n'est pas irréversible, que ce désir malsain de la conservation pour le principe, si nouveau dans l'histoire des villes, atteindra ses limites avant d'avoir commis l'irréparable.

Ceci constitue en quelque sorte un essai sur l'évolution des pratiques liées aux "vieilles pierres", faite de bousculade respectueuse, d'adaptation et de relecture.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- J.P. COSTE Aix et le pays d'Aix
- F.POUILLON Aix-en-Provence (Ordonnances)
- ROUX-ALPHERAN Les rues d'Aix
- Marcel PROVENCE Le cours Mirabeau
- Aldo ROSSI L'architecture de la ville
- Henri GAUDIN La cabane et le labyrinthe
- Leonardo BENEVOLO L'histoire de la ville
- A.J. DUNOYER de SEGONZAC Note Guide n°6 Sur l'aménagement urbain
- François LACLOCHE Architecture de cinéma

### REVUES

- AMC N°54-55 Histoire et modernité
- N° 4 Architecture - Histoire
- N° 2 Fragments de ville
- CASABELLA N° 509-510 I teuveni della tipologia
- T.A. N° 331 Patrimoine architectural
- N° 348 Rehabilitation
- A.A. N° 196 L'espace public
- N° 194 Reconversion

ICONOGRAPHIE : Bibliothèque MEJANES - Musée ARBAUD

Cours Mirabeau

place Forbin

rue d'Alais

l'îlot

1/500

N

rue Mazarine

rue F. Mistral

rue F. Dol

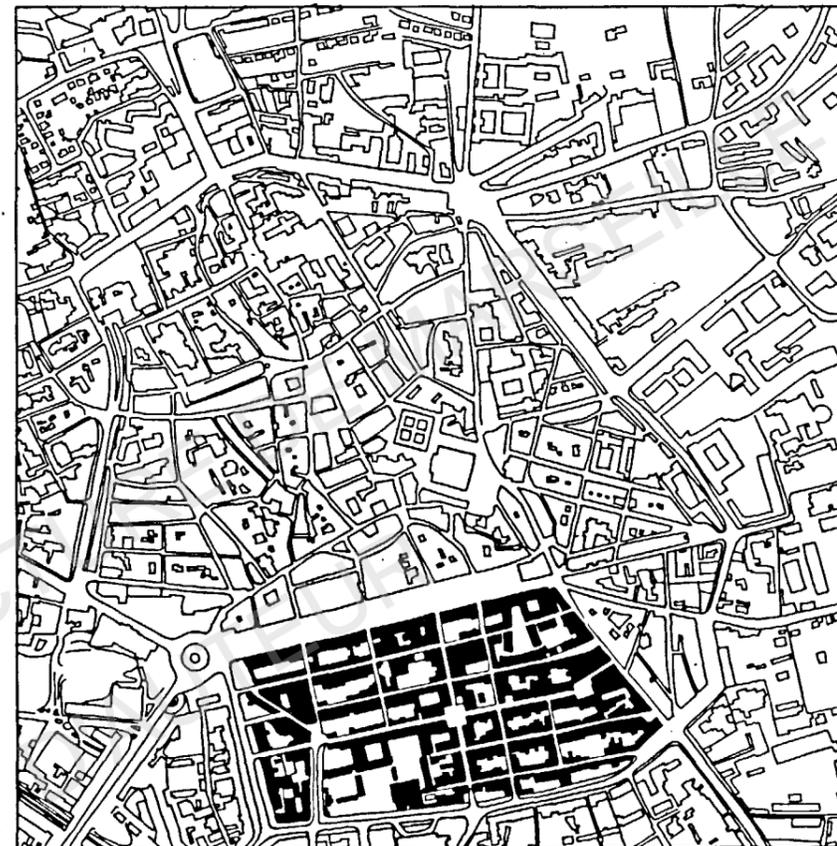
rue Cardinale

place des quatre dauphins

rue Roux Alpheran

rue Peyssonnel

rue Sallier



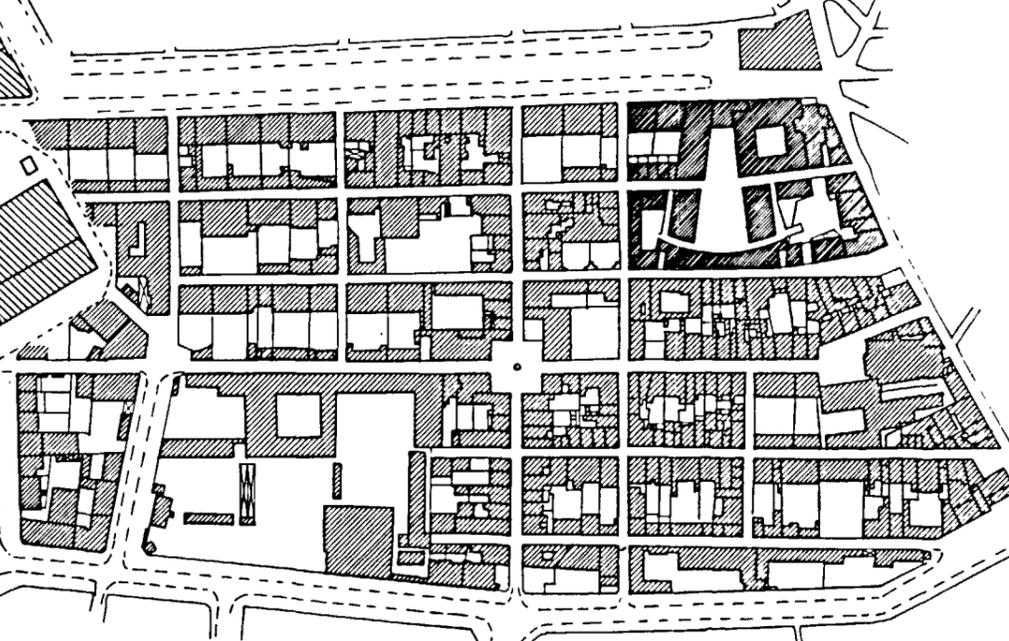
Aix-en-Provence

1/5000

SITUATION URBAINE

le quartier Mazarin

1/2000



Cours Mirabeau

place Forbin

le porche

le cloître

rue Mal Joffre

rue d'Italie

rue Mazarine

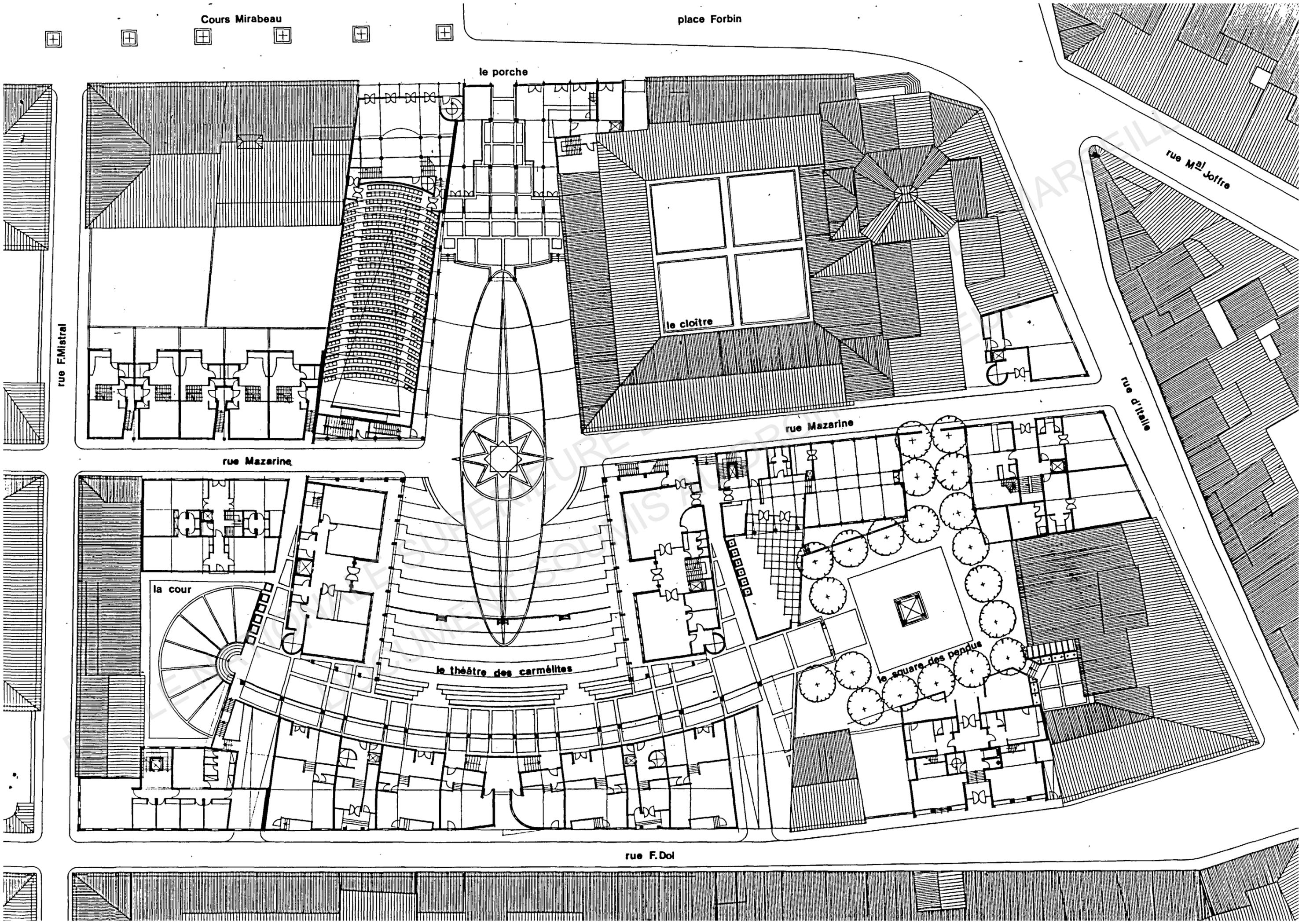
rue Mazarine

la cour

le théâtre des carmélites

le square des pendus

rue F.Dol



# LES NOUVELLES FACADES DE L'ÎLOT



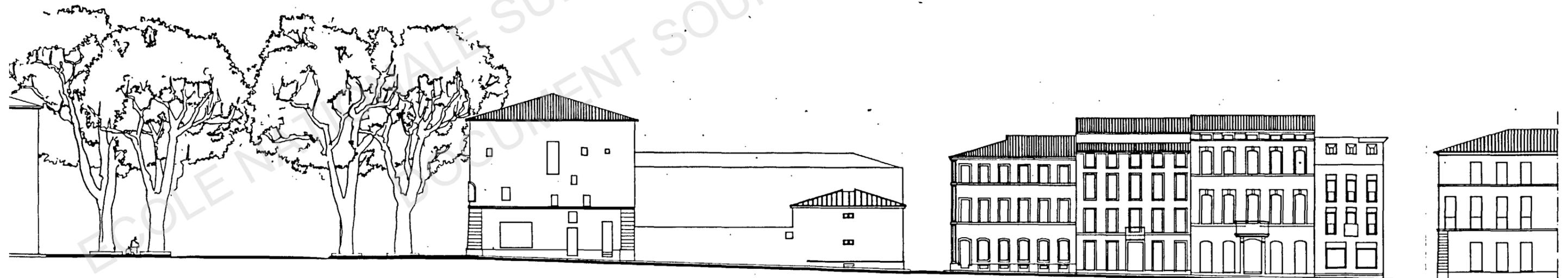
rue F.Dol

hôtel de Garidel

rue  
Mazarine

Place Forbin

## Rue d'Italie



cours Mirabeau

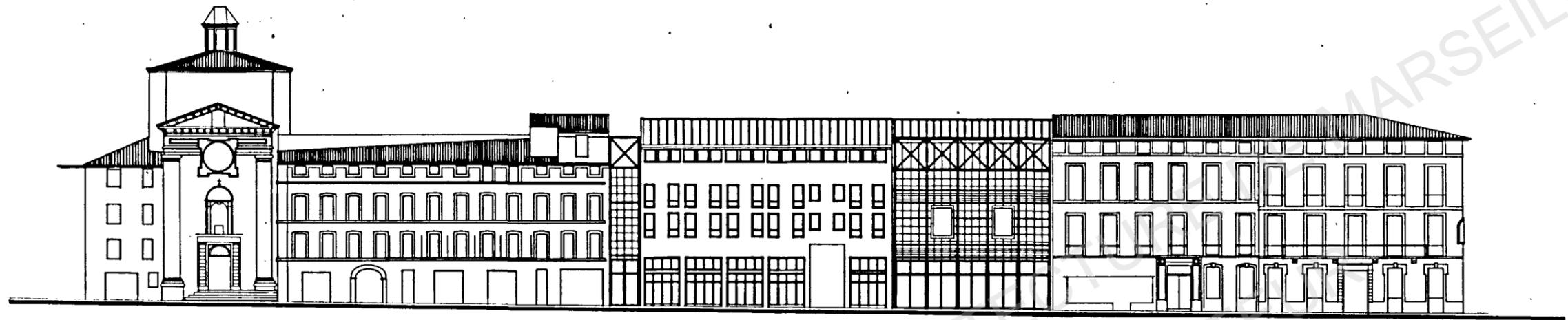
les deux hôtels

maisons rue  
de ville Mazarine

rue  
F.Dol

## Rue Frédéric Mistral

# LES NOUVELLES FACADES DE L'ÎLOT



ru  
d'Italie

la chapelle

le cloître

l'accès  
au cloître

le porche

le Rex

les deux hôtels

ru  
F. Mistral

## Cours Mirabeau



ru  
F. Mistral

bureaux

la banane

le pavillon

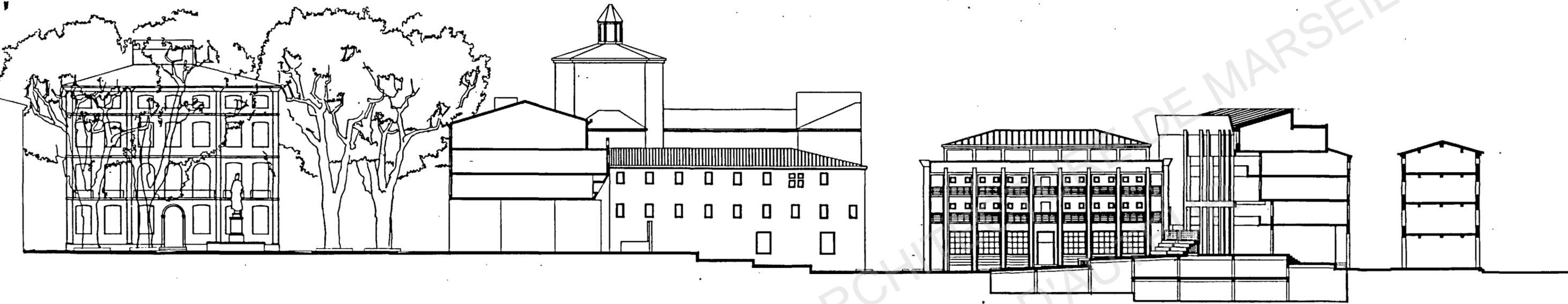
la boucherie  
chevaline

l'immeuble XIX'

ru  
d'Italie

## Rue Fernand Dol

# LES FACADES INTERIEURES



cours Mirabeau

le porche

le cloître

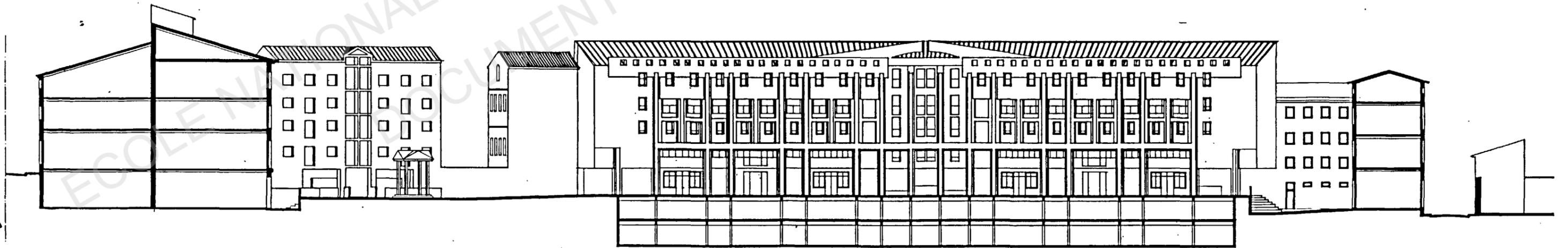
rue  
Mazarine

le conservatoire

la banane

rue F.Dol

## coupe longitudinale sur le théâtre



rue  
d'Italie

la boucherie  
chevaline

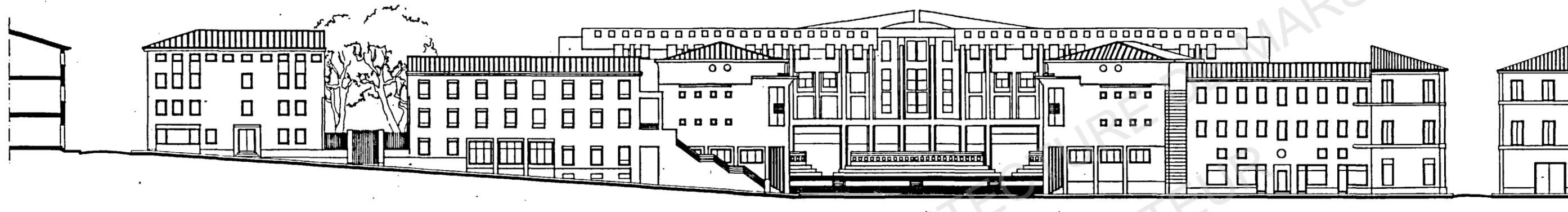
la banane

bureaux

rue F.Mistral

## coupe transversale

# LA NOUVELLE RUE MAZARINE



rue  
d'Italie

le square

le conservatoire annexe  
(centre de séminaires)

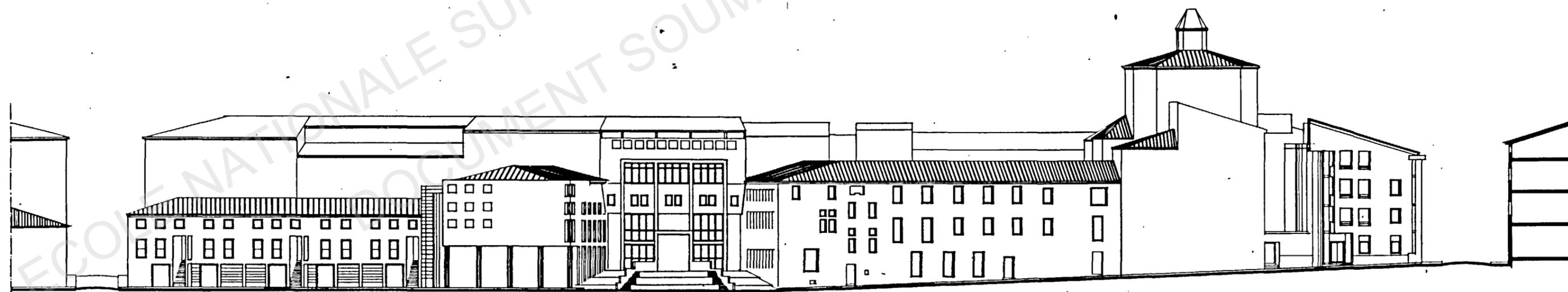
le théâtre

le conservatoire  
annexe  
(les ateliers)

bureaux

rue  
F. Mistral

Façade nord



rue  
F. Mistral

les maisons  
de ville

le Rex

le porche

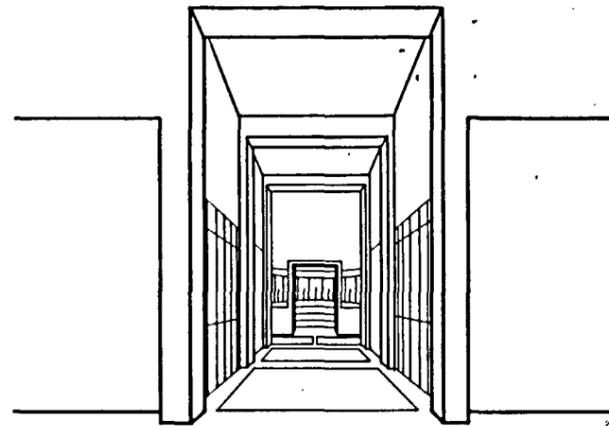
le cloître

la chapelle

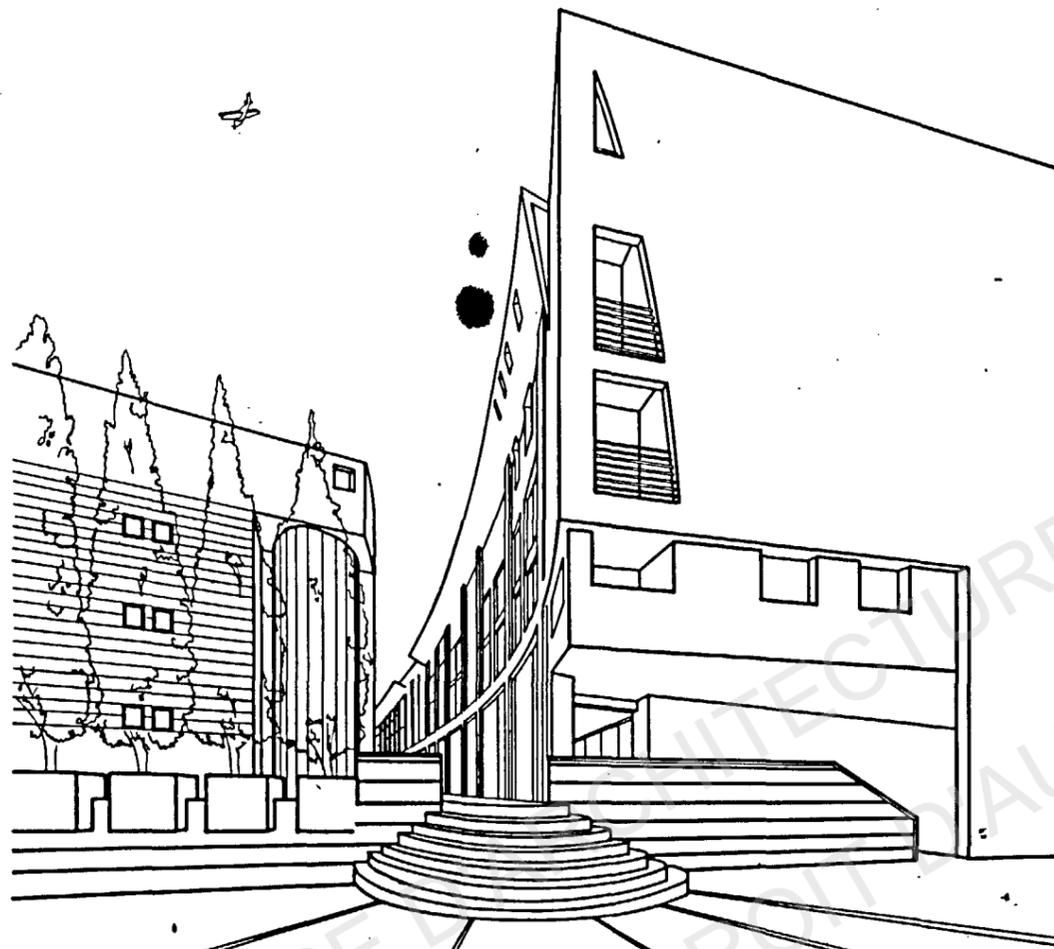
la porte  
rue  
d'Italie

Façade sud

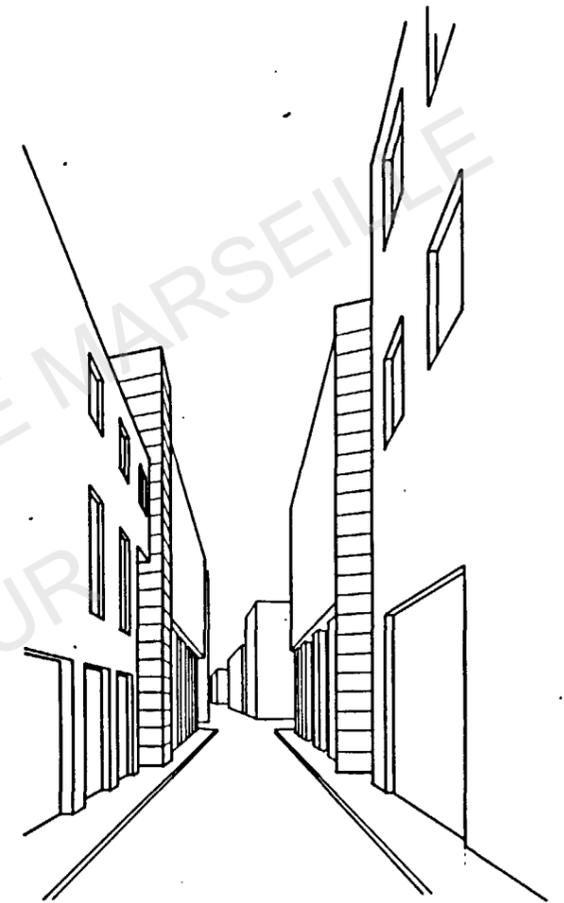
# SEQUENCES



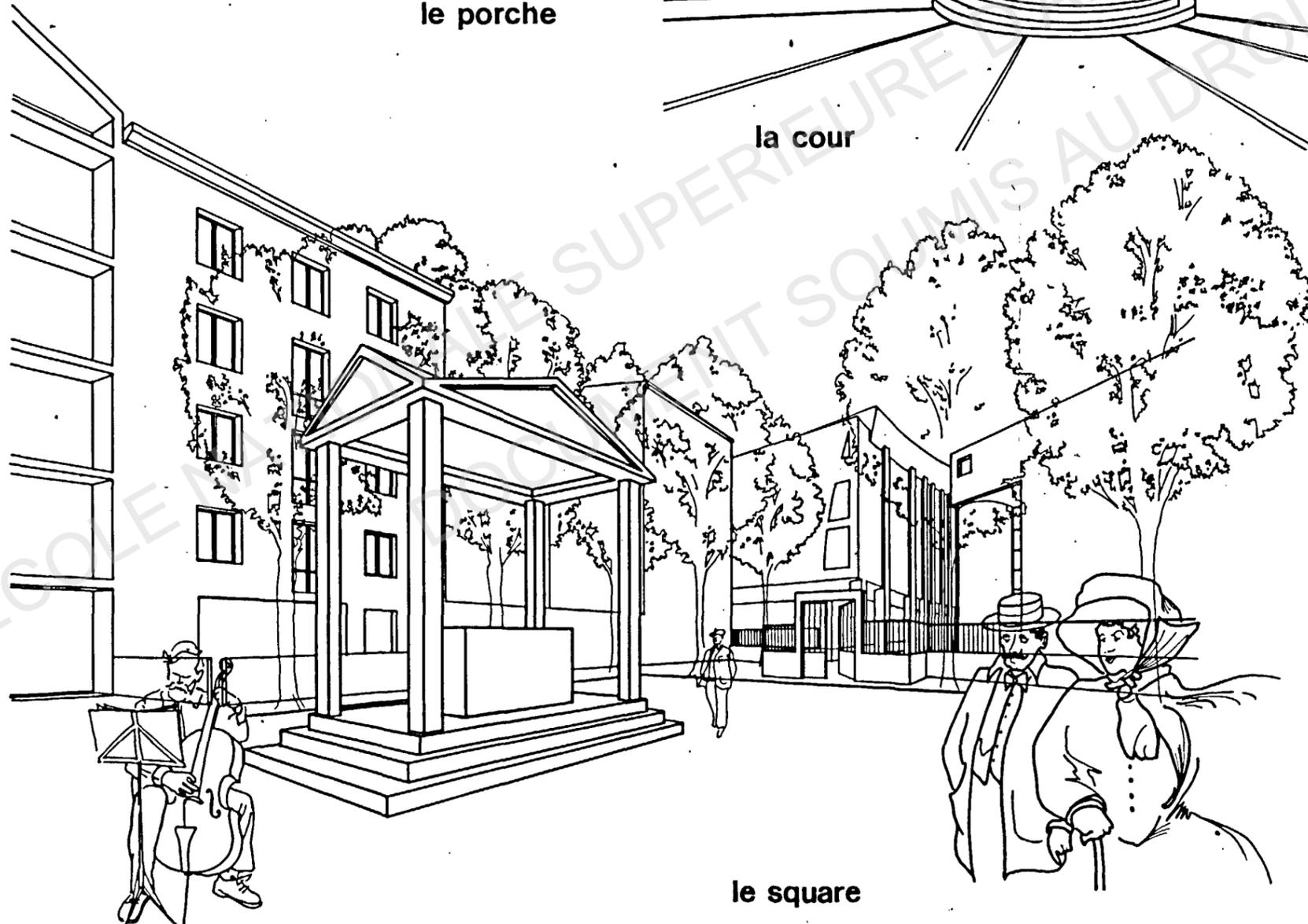
le porche



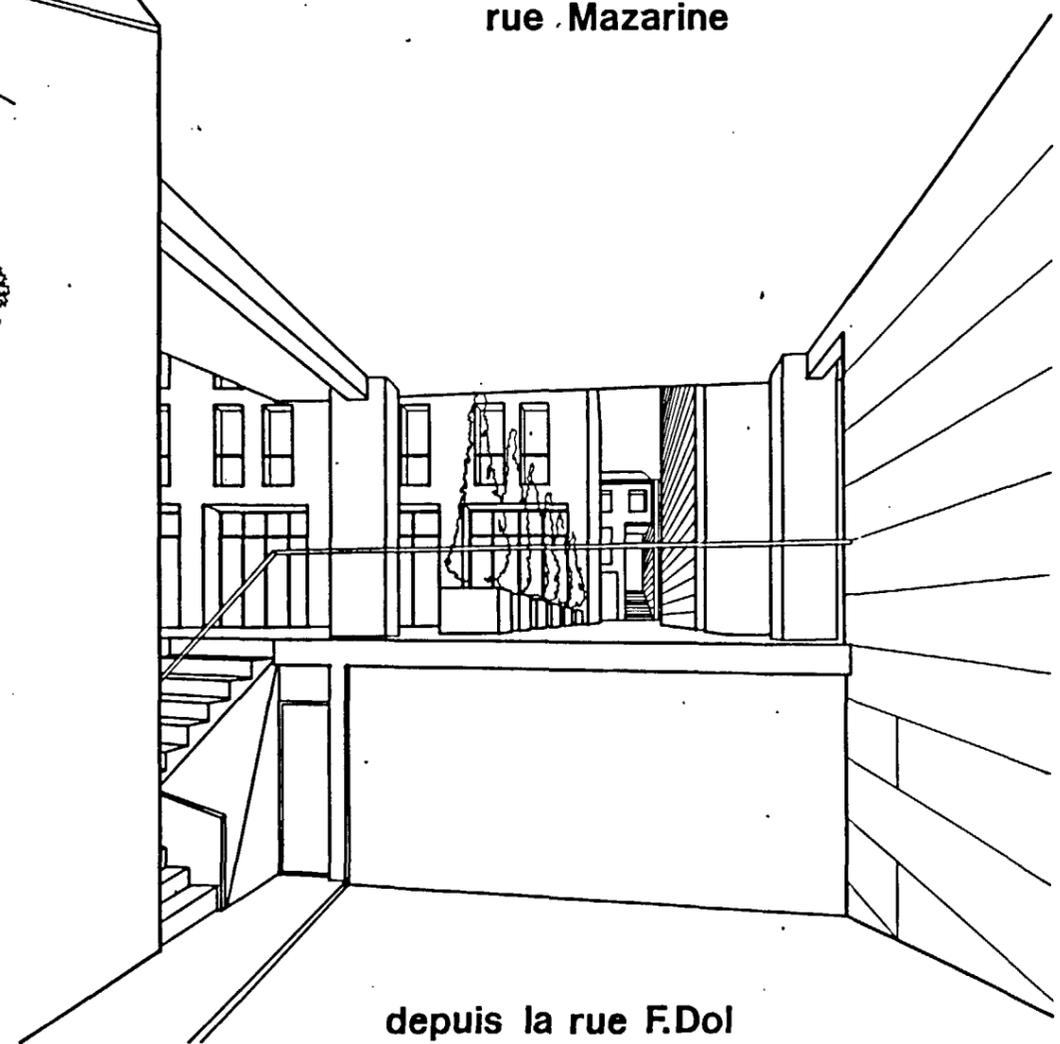
la cour



rue Mazarine



le square



depuis la rue F. Dol